

peu plus clair que celui des Niam-Niam et des Nigriliens des alentours, ils ont la barbe plus longue que la plupart des Africains, et parmi eux des milliers d'individus ont des cheveux blonds, d'ailleurs crépus comme ceux des autres nègres, et la peau presque blanche ; nulle part la proportion des albinos n'est aussi considérable. Les Mombouttou ont les membres longs et grêles ; mais le torse vigoureux ; leur adresse est merveilleuse. Très fidèles au costume des aïeux, tous les hommes teignent leur corps en un beau rouge uniforme, et portent un vêtement formé d'écorce de figuier. Quant à la coiffure, c'est la même pour tous, hommes et femmes : ils s'enferment les cheveux dans un bonnet cylindrique de roseaux tressés qui se rejette en arrière parfois jusqu'à un demi-mètre du front ; les notables le décorent de plumes rouges et d'ornements en cuivre.

Les Mombouttou ont défriché et complanté la plus grande partie de leur domaine. Excepté le maïs qu'on voit seulement dans les jardins, ils ne cultivent pas d'autres céréales : leur alimentation végétale se compose principalement de bananes, patates douces, ignames, manioc, colocasie, fruits qui arrivent à perfection sans aucun soin de cultivateur : ils ont deux espèces de solanées comestibles inconnues en Europe. Le sésame, l'arachide, le tabac de Virginie ou *tobbou* sont les plantes que les Mombouttou soignent le plus. Chaque cabane a sa basse-cour pleine de volailles, mais à l'exception des poules, des chiens dont la chair est très estimée, et des sangliers à pinceaux qui sont à demi domestiques, les indigènes n'élèvent pas de bétail ; les animaux de boucherie qu'ils se procurent pour leur nourriture proviennent des razzias qu'ils font chez les Nigriliens des alentours ; ils mangent aussi des fourmis, surtout en les mêlant au maïs, et, au moyen de l'ébullition, ils obtiennent une huile excellente de termites. Chasseurs habiles, ils tuent l'éléphant, le buffle, l'antilope, de même que le perroquet et autres oiseaux, pour subvenir à leurs festins ; mais *leur principal gibier c'est l'homme*, étant du reste, constamment en guerre avec leurs voisins.

De tous les peuples anthropophages de l'Afrique, les

Mombouttou paraissent être avec leurs frères les Mang-Banga, ceux chez lesquels la viande humaine entre pour la plus forte part dans les ressources habituelles de la cuisine. Entourés de tribus qu'ils désignent uniformément sous le nom méprisant de Mon-Vou et qu'ils poursuivent comme simple gibier de chasse, en criant: Pichio, Pichio! « Viande, Viande! » ils abattent sur les champs de bataille autant d'ennemis qu'ils le peuvent, les boucanent aussitôt et les emportent comme provisions de bouche; quant aux prisonniers, on les emmène, en réserve pour les futurs besoins. Chaque famille a sa provision de chair humaine; la graisse d'homme est celle que l'on emploie le plus communément. Schweinfurth recueillit facilement plus de deux cents crânes, mais la plupart avaient été brisés pour l'extraction facile de la cervelle; les dents, arrachées de leurs alvéoles, s'enfilent en colliers. Les Mombouttou ne vendent point d'esclaves, ils les mangent.

Ce peuple de cannibales est pourtant un de ceux qui, à maints égards, sont au premier rang parmi les populations africaines: ce sont des hommes dont la parole est sûre et l'amitié durable. Ils ont le sentiment de la solidarité nationale et se défendent avec courage contre l'étranger.

L'industrie des Mombouttou est relativement très développée. En fait de poteries, sculptures, construction de bateaux, elle est sans rivale dans la région d'entre Nil et Congo. Les maisons sont de forme carrée comme celles des peuples occidentaux, mais les dimensions en sont plus grandes, l'agencement des charpentes mieux exécuté et la décoration plus riche.

Lorsque Schweinfurth visita les Mombouttou, le pays était divisé en deux royaumes, l'un, peu étendu à l'orient, l'autre plus considérable à l'occident. Le roi des Mombouttou occidentaux était très puissant: des gardes du corps l'accompagnaient, des fonctionnaires le représentaient dans toutes ses provinces; il prélevait des impôts réguliers sur tous les produits du sol et monopolisait entre ses mains l'ivoire et l'exportation du cuivre. L'explorateur Miani est mort dans ce pays.

**Les Niam-Niam.** Les Niam-Niam occupent le versant septentrional de l'Ouellé jusqu'à son affluent le Mbomo ; c'est un plateau ondulé de 700 à 900 mètres d'altitude dont la superficie, d'après Schweinfurth, peut être de 15,000 kilom. carrés et la population de plus d'un million d'habitants.

Ils n'ont pas d'unité nationale ; dans la seule partie de leur pays exploré par le même voyageur, il y a au moins trente-cinq chefs indépendants, dont plusieurs ont entre eux le souvenir du sang versé.

Les Niam-Niam étaient depuis longtemps renommés chez les Nubiens et les Arabes, mais le mirage produit par l'éloignement prêta d'étranges coutumes à ce peuple mystérieux et en fit une espèce supérieure de singes. Les fameux « *hommes à queue* » que les voyageurs disaient avoir vus au sud du haut Nil n'étaient autre que les Niam-Niam, quoique ceux-ci ne s'attachent pas à la ceinture, comme les Bongo, une queue de bœuf, qui de loin pourrait ressembler à une appendice naturel : les peaux de bêtes dont ils s'entourent les reins peuvent beaucoup moins prêter à l'illusion. Mais le nom de Niam-Niam qui signifie « Mangeurs » ou anthropophages, est relativement mérité ; en effet, dans la plupart des tribus il est de tradition qu'on mange les captifs et ceux qui meurent sans amis : tous les cadavres, excepté ceux des gens atteints d'une maladie de peau, sont jugés bons à manger. Même ceux qui ne se nourrissent pas de chair humaine sont très carnivores : Ils vivent surtout de volailles, de gibier, de chien, car ils n'ont pas d'animaux de boucherie. Tandis que chez leurs voisins les Bongo, qui sont essentiellement cultivateurs et frugivores, le même mot a le sens de *sorgho* et de *manger*, les Niam-Niam, comme les Pahouins du Congo français, emploient le même terme pour la *viande* et la *nourriture*.

« Les Niam-Niam ont la tête ronde et large, le nez droit à grosses narines, des lèvres saillantes, les joues pleines ; l'ensemble de la figure est rond, presque féminin. Leur coiffure ajoute à cet aspect. — Ils ont des cheveux crépus

comme ceux des nègres leurs voisins, mais d'une remarquable longueur ; quelques-uns portent des tresses qui leur tombent jusqu'à la ceinture.

Chez les Niam-Niam ce sont les femmes dont la *coiffure* est la plus simple ; les hommes, plus coquets, passent des journées entières à rouler leurs boucles, à friser leurs touffes ou à polir leurs bandeaux. La plupart disposent leur chevelure, du front à la nuque, en forme de côtes régulières comme celles d'un melon ; d'autres ont au sommet du front une touffe triangulaire séparant deux volutes de cheveux d'où pendent des tresses encadrant la figure ; il est même des individus qui tendent leurs cheveux en forme d'auréole à un cadre circulaire retenu autour de leur tête. Mais le corps contraste par le manque d'ornements avec la complication de la chevelure. Une peau d'animal leur ceint le milieu du corps et les chefs s'ornent la tête d'une fourrure de léopard. Tous se taillent les incisives en pointe.

Malgré la molle rondeur de leurs traits et de leur buste, l'élégance féminine de leur chevelure, les Niam-Niam se distinguent entre tous les Africains par la noblesse de la démarche : peut-être ont-ils le tronc un peu long relativement aux jambes, mais ils n'en sont pas moins d'une merveilleuse agilité. Ils savent se servir de leurs armes, la lame et le fer de jet, avec une dangereuse adresse.

Comme les Mombouttou, les Niam-Niam laissent aux femmes le soin de cultiver les jardins. Les chefs ne se distinguent de leurs sujets que par la peau de léopard, mais n'en exercent pas moins une grande autorité. Le fils aîné est l'héritier du pouvoir souverain, comme dans les Etats d'Europe.

Le revenu des rois consiste dans l'ivoire et la moitié de la chair des éléphants tués dans leur royaume. Ils se sont aussi attribué de vastes propriétés que cultivent leurs femmes et leurs esclaves. Dans les royaumes méridionaux de Kanna, situés au sud du Ouellé, le tombeau du souverain est gardé par 25 vestales vierges qui doivent, sous

peine de mort, entretenir une flamme sacrée auprès de la tombe. (1)

**Les Akkas et autres nains du Congo.** On sait aujourd'hui, à n'en plus douter, qu'il existe des races naines dans toute l'Afrique équatoriale.

Rappelons d'abord que ce n'est pas d'hier que l'on signale l'existence des races naines en Afrique. Déjà Hérodote assurait qu'au-delà du grand désert, des voyageurs avaient rencontré de petits hommes, d'une taille bien au-dessous de la moyenne, qui les saisirent et les emmenèrent dans une ville où tout le monde était de la même stature. Le témoignage d'Aristote n'est pas moins affirmatif. « Dans la région où le Nil a sa source dans des lacs, dit-il, habitent les Pygmées. »

Ce n'est cependant que depuis une quinzaine d'années que l'on a la preuve que les écrivains grecs étaient dans le vrai.

C'est M. le Dr Schweinfurth qui fut le premier à constater le fait scientifiquement. Ayant quitté le bassin du Nil pour pénétrer dans les régions inconnues du bassin du Congo, et étant arrivé chez Mounza, le roi des Momboutous, il fut un jour vivement intéressé par la subite apparition dans sa tente d'un petit vieillard de 1<sup>m</sup>50 de hauteur et qui, assurait-on, passait parmi les siens pour un géant.

Les jours suivants, Schweinfurth vit plusieurs autres spécimens de cette race naine, et un soir qu'il était allé faire une longue course et qu'il rentrait à son campement, il se vit tout à coup entouré de petits bons-hommes armés de lances et de flèches minuscules, qu'il prit pour des enfants jouant aux soldats et qu'il tint pour des gamins d'une rare insolence, avec leur arc et le visant de l'air le plus belliqueux.

« Ce sont des nains, lui dirent ses porteurs. Tu les

---

(1) ELISÉE RECLUS. *Nouvelle géographie universelle.*

prends pour des enfants. Détrompe-toi : ce sont des hommes, et des hommes qui savent se battre. »

En effet, ces quelques centaines de pygmées, dont le plus haut n'atteignait pas 1<sup>m</sup>50, constituaient un régiment de nains à la suite du roi Mouméri, voisin de Mounza, et qui était en visite chez le roi des Mombouttous. Ils appartenaient tous à la tribu des *Akkas*, dont le territoire, où aucun blanc n'avait jamais pénétré, était situé plus au sud.

Schweinfurth décida un Akka à l'accompagner en Europe. Il l'obtint de Mounza en échange d'un chien. Il se nommait *Nsévoué*, avait 17 ans et mesurait 1<sup>m</sup>34. Un autre Akka, du nom de Bombi, dont le voyageur fit le portrait, ne mesurait que 1<sup>m</sup>23. Malheureusement Nsévoué mourut à Berber, avant d'arriver au Caire.

Dernièrement, M. le Dr Ludwig Wolf, membre de l'expédition Wissmann, arriva à Bruxelles, après avoir accompli sa remarquable exploration de Sankourou. C'est alors qu'il nous conta qu'à son tour il avait rencontré de vrais nains. Plus heureux que son éminent prédécesseur, il avait pu les voir dans leurs contrées natives et observer leurs mœurs.

C'est en se rendant à la résidence du chef Loukengo, roi des Bakouba, située au nord-ouest de la station de Loulouabourg, qu'il vit les nains pour la première fois, vivant dans leurs villages — des villages entiers peuplés de petits hommes et de petites femmes d'une taille inférieure à 1<sup>m</sup>40.

Comme chez les Mombouttous, ils sont considérés par les Bakouba comme de petits êtres bienfaisants ayant pour mission spéciale de pourvoir les tribus parmi lesquelles ils séjournent de gibier et de vin de palme. En échange, ils obtiennent du manioc, du maïs, des bananes et une protection affectueuse.

Ils excellent dans l'art de grimper au sommet des palmiers pour en recueillir le suc, et plus encore, dans celui d'inventer et de placer des pièges et de surprendre le gibier. Ils sont d'une agilité extraordinaire, qui surpasse

tout ce qu'on peut imaginer. Dans leurs chasses, ils traversent les hautes herbes en bondissant à la façon des sauterelles, s'approchent avec audace de l'éléphant, du buffle ou de l'antilope, leur envoient leurs flèches avec une rare précision, d'un coup de lance courent bravement éventrer leur victime.

Physiquement, ils sont assez bien faits, n'ayant absolument rien de ces nains difformes que l'on montre dans les foires, en Europe. Ce sont simplement de petits hommes, bien proportionnés, très vaillants et très rusés. Leur taille est en moyenne 1<sup>m</sup>30. Ils ont la peau d'un brun jaunâtre, moins foncée que celle des races plus grandes. Leur chevelure est courte et laineuse. Ni les Akkas de Schweinfurth, ni les Batoua de Wolf n'ont de barbe.

Outre MM. les D<sup>rs</sup> Schweinfurth et Wolf, quelques autres voyageurs en Afrique ont reçu des témoignages relatifs à l'existence de ces petits peuples. Lors de sa reconnaissance du Tchouapa, Grenfell en a rencontré, paraît-il, quelques spécimens. Du Chaillu en a vu dans le bassin de l'Ogooué, où ils sont connus sous le nom d'*Obongos*. D'après Escayrac de Lauture et Koellé, il y en aurait un grand nombre dans le bassin septentrional de l'Oubangi. Ainsi, leur habitat s'étendrait des deux côtés de l'Equateur, d'une côte de l'Afrique à l'autre.

Ils ne constituent plus une nation; mais il est probable que prises dans leur ensemble, toutes ces tribus naines — Akkas, Batouas, Obongos ou Dokos — actuellement dispersées au milieu d'autres nations plus grandes qui les pressent de toutes parts, — sont les débris d'une race autochtone, qui va disparaissant.

A. J. WAUTERS. (*Mouvement géographique*).

## CHAPITRE X.

### ÉVANGÉLISATION DES NOIRS.

#### § I. LES MISSIONS CATHOLIQUES.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Malines, président du Comité de Patronage des Missions belges du Congo a daigné nous adresser la lettre ci-après.

Qu'il nous soit permis de la publier en tête de ce chapitre spécial, comme encouragement pour tous ceux qui s'intéressent à l'Œuvre Africaine.

ARCHEVÊCHÉ  
DE  
MALINES

*Malines, 19 Décembre 1887.*

*Révérend Frère,*

*Je vous suis très reconnaissant de la bonté que vous avez eue de m'offrir votre excellent livre sur le Congo.*

*Votre travail a déjà reçu de hautes et flatteuses approbations, et de grandes bénédictions lui sont réservées.*

*En faisant connaître ce lointain pays où nos compatriotes iront bientôt porter la lumière de l'Évangile, vous participerez dans une large mesure aux fruits et à la gloire de leur apostolat.*

*Veillez agréer, etc.*

† PIERRE-LAMBERT, Arch. de Malines.

Au R<sup>d</sup> Frère Alexis-M. G.....



**Action du christianisme.** — Il y a deux mille ans, la religion chrétienne a sauvé l'Europe et les autres contrées méditerranéennes de la corruption du paganisme ; elle a préparé et opéré la civilisation dont nous jouissons aujourd'hui, civilisation que déjà depuis quatre siècles notre race blanche a communiquée à l'Amérique et à diverses autres parties du globe.

C'est la même puissance religieuse, qu'elle soit plus ou moins masquée sous les apparences d'intérêts politiques ou mercantiles, ou qu'elle agisse directement au grand jour par le moyen des missions catholiques et protestantes, c'est la religion qui opérera encore le plus sûrement la régénération de cette intéressante race noire africaine, privée si longtemps de ses bienfaits.

Incontestablement l'Évangile du Christ a pénétré dans l'Afrique centrale avec les missionnaires portugais et d'autres, il y a plusieurs siècles déjà ; de nombreux vestiges en font foi ; mais le bien qu'ils y ont opéré a été relativement peu marquant, et surtout peu stable. Il était réservé à notre époque d'expansion nécessaire de la race européenne, de voir se briser les portes qui fermaient « le continent mystérieux » à l'influence de la Bonne Nouvelle.

Les missions protestantes anglicanes et américaines rivalisent d'ardeur depuis quelques années déjà avec les missions catholiques françaises et belges dans le Congo ; mais nous ignorons trop le résultat *de christianisation* obtenu par les premières pour pouvoir en parler sciemment : nous nous contenterons de rapporter à leur sujet l'appréciation du docteur protestant Lenz, cité par le *Times* lui-même.

Quant aux missions catholiques, leur action pacifique et moralisatrice est telle dans l'Afrique centrale, que le gouvernement du Congo a confié provisoirement la plus lointaine de ses provinces à l'administration des Pères de la station de *Mpala*.

Dieu veuille que cette union des deux puissances temporelle et spirituelle persiste partout et toujours, et que les missionnaires ne rencontrent pas au Congo, comme on l'a

vu ailleurs, plus d'obstacles à leur influence de la part de certains blancs que des indigènes eux-mêmes.

Surtout qu'il ne soit pas dit plus tard que « la civilisation européenne » avec ses côtés défectueux, ait été plus nuisible qu'utile à ces pauvres natifs africains, comme il en a été pour certaines peuplades de l'Amérique ou de l'Océanie.

**Les missions catholiques belges.** — A la suite des résolutions prises par la conférence de Berlin et qui attribuaient à la Belgique et à la France les immenses régions que traverse le Congo, le roi Léopold II avait introduit auprès du Saint-Siège, une demande tendant à ce que des missionnaires, belges de nation, fussent désormais seuls chargés de l'évangélisation du nouvel Etat libre. (1)

Le Pape Léon XIII, à qui le roi s'était directement adressé, accueillit favorablement, en principe, une demande qui était conforme à toutes les traditions, et qui ne pouvait, d'ailleurs, que favoriser l'extension de la religion dans ces contrées, à cause des ressources que promettait la Belgique pour doter un clergé national.

Mais les missions de ces pays étaient alors confiées, les unes, sur le bas Congo, à la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, les autres, sur le haut Congo, à celle des missionnaires d'Alger ; après des pourparlers successifs entre les différentes parties intéressées, c'est-à-dire entre le roi des Belges, le Cardinal Lavigerie et les Pères du Saint-Esprit, il fut enfin convenu, et le Souverain Pontife décida :

1<sup>o</sup> Que la Congrégation des missionnaires belges de Scheut-lez-Bruxelles serait chargée des missions du moyen et du bas Congo belge ;

2<sup>o</sup> Que les missionnaires d'Alger conserveraient celles du Haut-Congo belge proprement dit, c'est-à-dire celles qui se trouvent aux sources même du Congo, entre le lac Tanganyika et les Etats de Muata-Yamvo ;

---

(1) D'après les *Missions catholiques*, revue qui nous a fourni une grande partie de la matière de ce chapitre.

3° Que la Congrégation des Pères du Saint-Esprit prendrait, en compensation de ce qu'elle perdait dans le Congo belge, la partie du Congo français qui ne leur appartenait pas encore et les régions situées sur le Kassai, en dehors de l'Etat libre du Congo.

Ce sont ces arrangements qui viennent d'être successivement consacrés par des décrets officiels de la S. C. de la Propagande.

Les missions du Congo belge formeront donc un Vicariat apostolique spécial confié à la Société des missionnaires de Scheut-lez-Bruxelles, chargée déjà de l'évangélisation de la Mongolie, où elle a obtenu le plus grand succès.

**Mandement épiscopal.** — Un séminaire a été fondé en 1886 à Louvain pour les Missions du Congo.

A propos de cette fondation, les évêques de Belgique ont adressé au clergé la lettre collective suivante :

« 16 novembre 1886.

» Nos très chers frères en Jésus-Christ.

» Personne de vous n'ignore quel vaste champ est ouvert au zèle des missionnaires qui voudront consacrer leurs labeurs et leurs peines à l'évangélisation de l'Etat indépendant du Congo.

» Le Saint-Siège désire vivement qu'il se rencontre le plus tôt possible des hommes apostoliques prêts à porter la lumière de notre foi à ces peuples, encore plongés dans les maux et les profondes ténèbres de l'ignorance et de l'idolâtrie. Ceux qui se voueront à cette tâche seront soumis en tout à la Sacrée Congrégation de la Propagande.

» Nous engageons donc, autant qu'il est en nous, les prêtres et autres ecclésiastiques qui se sentiront appelés de Dieu à l'apostolat lointain, à solliciter de leur Ordinaire l'autorisation d'entrer au séminaire fondé tout récemment à Louvain pour les missions du Congo. Après une préparation régulière dans cet établissement, ils se donneront résolument à cette œuvre si agréable à Dieu et si utile au

salut des âmes. Puissent-ils se rappeler les paroles de l'Apôtre, « qu'ils sont les bienvenus ceux qui annoncent la paix, ceux qui apportent l'heureuse nouvelle du salut ! » Puissent-ils marcher courageusement sur les traces de tant de héros belges qui ont jeté la bonne semence sur toutes les plages, et qui ont fait produire au champ du Seigneur une abondante moisson !

» Agréez, nos chers coopérateurs, l'assurance de notre dévouement affectueux. »

*L'archevêque  
et les cinq évêques de la Belgique.*

**Le séminaire Congolais de Louvain.** — Le séminaire africain de Louvain, qui occupe au centre de la ville un beau et vaste immeuble, fut dirigé d'abord par M. l'abbé Forget, professeur de langue arabe à l'Université ; il le sera désormais par les prêtres missionnaires de Scheut.

Grâce à la sollicitude constante de nos Evêques, grâce aussi à l'appui sympathique de tous ceux qui comprennent les grandes espérances que la Religion et la Patrie ont placées dans l'œuvre du Congo, la nouvelle institution continue à se développer et les demandes d'admission se multiplient. Les recrues apostoliques sont déjà assez nombreuses, pour qu'on puisse compter que l'année de 1888 verra le départ d'une première escouade de missionnaires spécialement formés pour le Congo.

Un comité de Patronage pour les Missions catholiques belges a été constitué en 1887, sous la présidence de Monseigneur l'Archevêque de Malines. Il est formé de membres du haut clergé et de personnages notables laïcs de chacun des diocèses de la Belgique.

**Le premier noir congolais baptisé en Belgique.** — Une cérémonie touchante entre toutes a été célébrée, le 13 mai 1887, dans la chapelle de l'archevêché de Malines. Pour la première fois, Monseigneur Goossens y a donné la confirmation à un enfant du Congo, le jeune Wamba, fils d'un chef de tribu. Ce jeune noir, amené à Anvers, il y a

un an, avait été accueilli par la famille Walford, puis par Mgr Oswald van den Berghe et M<sup>me</sup> de Wolf, dont le dévouement à l'œuvre de civilisation du Congo, est bien connu. Doué d'une vive intelligence, Wamba apprit en peu de temps les rudiments du français et du flamand, grâce aux leçons des excellents maîtres des écoles d'Anvers.

Les examinateurs ecclésiastiques furent émerveillés de ses réponses sur les matières religieuses. Jeudi, 13 mai, il reçut le baptême des mains de Mgr van den Berghe, dans la belle église de St-Joseph. Notre reine Henriette avait daigné servir de marraine au premier Congolais baptisé en Belgique et avait délégué l'honneur de la représenter à M<sup>me</sup> de Wael, femme de l'honorable bourgmestre d'Anvers. M. de Cock d'Hanis, président de la fabrique de St-Joseph, était parrain du néophyte, qui reçut les noms significatifs d'*Henri-Léopold*. Une foule sympathique et recueillie assistait à la pieuse cérémonie. Avec la bonté qui la caractérise, notre gracieuse Reine avait fait parvenir à son pupille africain une magnifique montre en or avec chaîne et accessoires. Le jeune Wamba témoignait par ses larmes qu'il comprenait la haute faveur dont il était l'objet. Sa Grandeur l'Archevêque Goossens conféra avec une émotion visible le sacrement de la confirmation au nouveau chrétien, et celui-ci fit, le lendemain, sa première communion dans l'église de St-Joseph avec une ferveur très édifiante.

Wamba est parti pour le Congo, avec l'expédition du capitaine Thys ; ils s'acquittera des fonctions d'interprète sur le vapeur desservant Anvers et Boma. On assure qu'un certain nombre de jeunes Congolais viendront en Belgique pour y recevoir l'instruction ; ils deviendront d'excellents auxiliaires de cette œuvre de civilisation de l'Afrique équatoriale, dont le cardinal Lavignerie a pu dire « qu'elle serait l'éternel honneur du roi Léopold II et l'entreprise la plus colossale de ce siècle. »

## § II. — MISSIONS DU BAS-CONGO.

Les missions du Bas-Congo ont été, il y a une douzaine d'années, confiées aux Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. En peu de temps des établissements ont été créés :

1<sup>o</sup> En territoire français : à *Loango*, sur la côte, à *Brazzaville*, à *St-Joseph de Linzolo*, non loin du Stanley-Pool, et à *Saint-Louis* de l'Ubangi (Vicariat apostolique du Congo français).

2<sup>o</sup> En territoire portugais, à *Saint-Jacques de Landana*, sur la côte ; à *Saint-Antoine de Sogno*, au sud de l'embouchure du Congo (Préfecture apostolique du Bas-Congo).

3<sup>o</sup> En territoire belge, à *Nemlao*, près de Banana ; à *Boma* et à *Kwamouth* (St-Paul du Kassaï). Mais ce dernier établissement vient d'être reporté (1888) à Saint-Louis, au confluent de l'Ubangi et sur le territoire français, en face de Ngombi.

Nous avons déjà dit qu'il doit être constitué un Vicariat spécial du bas et du moyen Congo belge, sous la direction des missionnaires de Scheut-lez-Bruxelles.

Les détails ci-après concernent la mission de Nemlao.

**I. Mission de Nemlao, près de Banana.** — Fondée récemment par les Pères du Saint-Esprit à peu de distance de Banana, la station de *Nemlao* se trouve, ainsi que cette dernière, à l'embouchure du grand fleuve Congo. Comme sur toute la côte occidentale d'Afrique, les missionnaires n'ont pas au Congo de plus terribles ennemis, parmi les indigènes, que les *gangas* féticheurs, sorciers, dont la prédication évangélique ébranle et ruine peu à peu la néfaste influence. La lettre suivante du R. P. Visseq va nous faire assister à quelques scènes du plus vif intérêt provoquées par les représentations de l'esprit du mal ; elles peignent admirablement les difficultés de l'apostolat dans cette partie de l'Afrique.

« *Nemlao*, 18 octobre 1886. Mon très révérend Père Supérieur. Il est temps que je tienne ma promesse de vous donner quelques nouvelles de notre chère Mission du Saint-Esprit à Nemlao. Nous avons eu, pour commencer des difficultés qui auraient pu devenir graves : le bon Dieu et la sainte Vierge nous ont protégés. En ce moment nous sommes tranquilles, et vous en jugerez, nous avons déjà pu, grâce à Dieu, opérer quelque bien.

**La famine et les gangas.** — « D'abord les gens du pays nous virent nous établir chez eux d'un œil assez indifférent. Par malheur, notre arrivée coïncidait avec une sécheresse qui, bientôt, mit le malaise partout. Le noir ne vit que de sa récolte de l'année, — je devrais dire de sa récolte du jour. Avoir un grenier et y mettre en réserve les provisions du lendemain : celui qui, le premier, aurait cette idée à Nemlao, serait l'économiste le plus révolutionnaire, le plus extravagant qui se puisse imaginer. Aussi, sécheresse est ici synonyme de famine.

Nous dûmes bientôt nous en apercevoir.

» Tous les jours, les *gangas* ou sorciers jetaient le sort pour découvrir la cause du fléau. En Europe, vous avez les savants qui trouvent une explication à tout : ici nous avons les gangas. Il ne pleut pas, dit le savant, c'est tout simple. L'évaporation des couches humides superficielles s'est produite dans des conditions exceptionnellement défavorables ; les vents sud-sud-ouest qui ont coïncidé avec l'équinoxe, etc...

» Le ganga n'est pas moins stupéfiant. — Il ne pleut pas, dit-il, c'est tout simple. Apportez-moi seulement le dernier flacon de genièvre qui vous reste, et je vous expliquerai tout. Le cadeau d'un panier de poules ne gênerait pas l'affaire ; si vous y joignez un mouton, un cabri, du manioc et des haricots, la découverte des causes du fléau deviendra une pure plaisanterie.

» Jacques Bonhomme est docile au Gabon comme partout. On se cotise ; surtout pas de lésinerie : il faut que le ganga soit satisfait. Celui qui n'a rien emprunte à son

voisin. S'il est habile, c'est plus simple encore : il vole de quoi arrondir son offrande.

» Cependant la réponse se faisait attendre. Une députation alla trouver le sorcier. — Que manque-t-il donc encore ? — Il manque beaucoup de choses, surtout des étoffes. — Pour avoir des étoffes, il faut échanger le peu de manioc qui reste. Mais si le ganga découvrait la cause de la sécheresse ! Trois jours de pluie suffiraient à tout réparer.

» Jusque-là on nous avait laissés tranquilles. Cependant nous n'étions pas sans inquiétude. Nous pensions à la parole du divin Maître : « Voici que je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups » ; et nous savions que, quand le breuvage est trouble, c'est l'agneau qui en est cause, lui, ou son frère. Nous n'étions ni savants, ni gangas, et pourtant, nous aussi, nous soupçonnions une cause au fléau. Nous étions venus à Nemlao lutter, mais contre les esprits malins répandus dans les airs. Et nous pensions que la sécheresse allait être, dans la stratégie de notre ennemi, un mouvement approprié à la circonstance.

« Nous ne devions par tarder à être confirmés dans nos prévisions. Les aumônes que nous prélevions dans notre indigence pour soulager tant de misères, ne sortaient souvent de nos mains que pour passer en celles du ganga. La prudence conseillait de nous laisser, en apparence, tromper en ce jeu : heureux si nous avions pu en être quittes à si bon compte.

» Parmi ces difficultés, inséparables de tout début sérieux, l'œuvre de Dieu n'a cessé de marcher. Laissez-moi vous citer quelques traits plus marquants de la divine miséricorde.

**Le breuvage empoisonné.** — » Un soir, Clément Yaba, notre domestique, accourait en toute hâte à la Mission et nous racontait qu'un homme se mourait au village et demandait à être chrétien.

» — Il m'a fait appeler, disait Clément, parce que j'ai appris des Pères comment on doit mourir et il veut que je



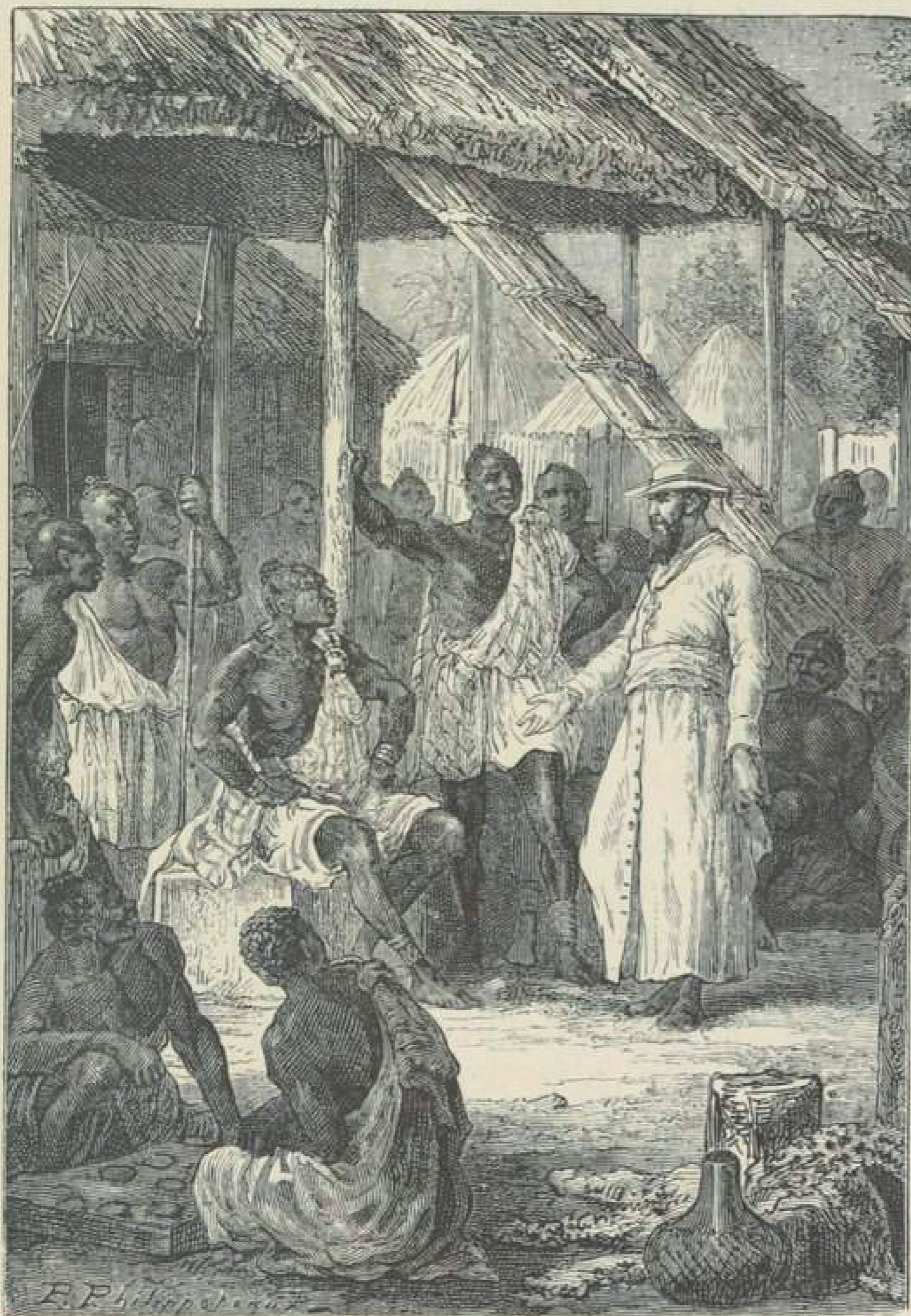
l'instruise. Je l'ai laissé pour vous avertir. Allez vite, car il n'en a plus pour longtemps ; il a bu la *nhassa* « le poison. »

« La *nhassa* est un de ces mille moyens inventés par Satan pour attirer les âmes en enfer. Quelqu'un est-il mort? C'est qu'un de ses ennemis aura mangé son âme. On va trouver le *ganga* pour qu'il nomme le coupable. L'intérêt, la vengeance et souvent le caprice dictent la réponse de l'oracle. Il est rare que la victime désignée échappe à l'épreuve violente à laquelle on la soumet. Parfois elle doit, en preuve de son innocence, porter un fer rougi au feu. Le plus souvent, elle doit boire la *nhassa*. Il y a des *nhassa* variées ; le *ganga* fait choisir les herbes vénéneuses et en mélange le jus avec un art infernal : digne disciple, ici encore, de celui qui fut homicide dès le commencement.

« Je me rendis, en toute hâte, à la case indiquée par Clément Yaba. Une foule compacte la remplissait. Rangés en cercle autour du mourant, sa femme et ses frères suivaient impassibles la marche de sa lente agonie.

« A mon arrivée, le cercle s'ouvrit. Un homme, âgé d'environ quarante ans, était étendu au milieu de la case sur la terre nue. Aucune plainte ne sortait de sa bouche ; mais ses yeux, démesurément gonflés dans leurs orbites, laissaient couler de grosses larmes. — Père, s'écria-t-il, je vais mourir. Je veux bien mourir. Je veux bien mourir. J'ai dit à Clément Yaba de m'aider. Il le fera, n'est-ce pas ? — Je le ferai moi-même, lui dis-je, tout attendri. Mais, dis-moi, tu as bu la *nhassa* ? — Oui, répondit le mourant d'une voix entrecoupée de sanglots, et je l'ai rejetée. Mais ils prétendent que cela ne compte pas, parce que c'était la nuit. Je dois recommencer l'épreuve. »

« En parlant ainsi, le pauvre homme ne cessait de vomir une bave noirâtre qui lui couvrait les mains et la poitrine. C'était un spectacle navrant. Je regardai autour de moi. Les parents du moribond étaient toujours là, rangés contre la cloison, immobiles et muets. Leurs yeux, qui brillaient dans le demi-jour de la hutte, semblaient comme fascinés par une apparition mystérieuse. Aucun sentiment de pitié



*Le missionnaire catholique chez un roi nègre.*

ne se faisait jour dans ces cœurs abrutis par la superstition. Un instant, j'eus peur. Je me croyais au milieu des démons. Mais la présence de Celui dont j'étais le ministre, quoique indigne, me rendit une force nouvelle.

*La parole de Dieu.* — « De quoi t'accuse-t-on ? demandai-je au malheureux. — Ils disent que j'ai avalé l'âme de Jolo, pour le faire mourir... *Son vounou*, ajouta-t-il avec énergie : c'est un mensonge. Je ne suis pas un mangeur d'âmes, moi, je n'ai jamais mangé l'âme de personne. »

» Et ce disant, il roulait de grands yeux autour de la case. Ses parents se tenaient toujours là : nul ne bougea.

» J'ai su depuis que tout n'était pas insensibilité dans cette circonstance. Là se tenaient aussi les frères de Jolo, qui attendaient d'un œil avide la mort du prétendu assassin. Qui sait si un regard de pitié, échappé à sa femme et rapporté au ganga, n'eût pas été pour elle un arrêt de mort ? Dans ce malheureux pays, la peur ajoute des forces au fanatisme.

» Désespérant de sauver la vie du pauvre délaissé, je ne songeai plus qu'au salut de son âme. Je lui parlai du grand Dieu qui a fait la terre, les mers et les fleuves ; qui sonde le cœur de tous les hommes et qui distingue, sans jamais se tromper, l'innocent du coupable. Je lui parlai de la bonne nouvelle apportée à la terre par le fils de Dieu, et de la rémission des péchés par la vertu du sang qu'il a répandu. Puis, élevant la voix pour me faire entendre de tous les assistants, je parlai de la mort, partage naturel de tous les hommes et châtement inévitable depuis la chute originelle.

» Je parlai longtemps. Le mourant ne me quittait pas des yeux. La foule écoutait avec une visible sympathie. Quand j'eus fini, je leur demandai : — Ce que dit le missionnaire, le croyez-vous ? Ils répondirent : — Le missionnaire a bien parlé. — Pourquoi alors attribuez-vous la mort à des maléfices ? — C'est la coutume à Nemlao. »

» Je ne pus obtenir d'autre réponse.

**La mort d'un baptisé.** — « L'heure de la grâce n'avait pas encore sonné pour la foule. Je me retournai vers le

malade, j'achevai de l'instruire et je le baptisai. Les assistants s'étaient mis à genoux. Sans trop savoir ce qui se passait, ces pauvres sauvages comprenaient qu'ils assistaient à une œuvre surhumaine. Plusieurs joignaient les mains sur la poitrine.

» — Père, dirent-ils enfin, tu nous aimes. Nous aussi, nous aimons les Pères. Nous sommes les enfants du grand Dieu dont tu parles. Nous ne voulons pas être les enfants du démon. »

» Depuis son baptême, le moribond était devenu plus calme. L'heure était fort avancée ; je me retirai profondément ému. Ne venais-je pas d'assister à une des scènes les plus vivantes de cette lutte qui se poursuit, vieille de six mille ans et toujours nouvelle, entre la malice de l'homme attisée par le serpent infernal, et la miséricorde divine au service du Christ rédempteur ? Que de pensées se pressent dans l'âme du missionnaire, quand il suit, sous le ciel étincelant de la nuit des tropiques, les sentiers solitaires qui le reconduisent à la Mission ! Que sa prière monte fervente, et pénètre vers le Père des miséricordes, qui a daigné se servir de son humble ministère pour jeter les rayons de la divine vérité, sur ceux qui sont assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort !...

» Le nouveau baptisé vécut encore trois jours ; je pus achever son instruction. Il ne se lassait pas de m'entendre parler du ciel et du bonheur sans fin que Dieu, souverainement bon, réserve à l'innocence opprimée et au pécheur repentant. Quand ses derniers moments furent arrivés : — Tu vas mourir, lui dis-je. Souviens-toi de nous quand tu seras en paradis. » — « Père, répondit le malade, je suis prêt. Maintenant je puis mourir en paix. Retire-toi, nous nous reverrons au ciel. Adieu ! »

» Le lendemain, de grand matin, des décharges de mousqueterie annonçaient au loin qu'un homme venait de mourir à Nemlao.

Nous sûmes qu'un élu s'était envolé au ciel.

**Conversion d'un vieillard.** — Une autre conversion s'est opérée au village de Gneuze, à quelque distance de Nemlao.

» Là vivait tranquille, au sein de sa nombreuse famille, un homme aimé et estimé de tous. Contrairement à la triste coutume de ses concitoyens, il avait horreur de la chicane. Le Seigneur daigna vérifier pour cet homme de paix ce qu'il a dit dans l'Évangile : « Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu. »

» Sentant sa fin approcher, le vieillard réunit sa famille autour de lui. Quand il eut donné à chacun ses derniers conseils : — Il est temps, dit-il, que je m'occupe de moi-même. — Et il fit chercher le Père.

» Je le trouvai au plus mal, le temps pressait. Je l'instruisis aussitôt des vérités essentielles de la religion.

» — Veux-tu être baptisé ? lui dis-je ensuite. — Je le veux, répondit avec empressement le malade.

» Je le baptisai. Comme si l'eau sainte l'eût rappelé des portes du tombeau, le moribond ouvrit les yeux tous grands, et me regardant : — Oh ! merci, me dit-il ; mais parlez-moi encore de Dieu. »

» Et joignant les mains sur sa poitrine, il m'écouta longtemps. Je retournai le voir les deux jours suivants.

» — Qu'a-t-il mangé aujourd'hui ? demandai-je. — Il n'avale plus les aliments, dit quelqu'un. — Quelle boisson pourrions-nous lui donner, dit un autre, nous qui n'avons rien. — Si vous voulez, ajouta un troisième, nous irons à la Mission chercher la moitié d'unealebasse de vin et trois morceaux de sucre. — Allez, dis-je. — Toi, Jean, s'écria la vieille grand mère, toi qui sais courir, comme courent les gazelles au bois, lève-toi, sois rapide, ne fais qu'un bond pour aller et un autre pour revenir. »

» Peu après, l'enfant revenait tout joyeux, muni de vin et de sucre.

» — Tiens, dit-il à son père, voilà ce que t'envoient les prêtres de Dieu.

» — Ils sont bien bons », répondit le malade d'une voix entrecoupée de sanglots. Puis, se tournant péniblement vers moi : « Merci, dit-il, je ne méritais pas tout cela. Mais parlez-moi encore de Dieu. »

» Les mains croisées sur la poitrine, et les yeux élevés au

ciel, il recueillit une à une mes paroles. Les assistants écoutaient dans un religieux silence. Plusieurs se frappaient la poitrine, accusaient leurs péchés et demandaient à se confesser ! Pauvres païens ! le temps des miséricordes viendra aussi pour eux.

» L'homme de paix rendit son âme à Dieu pendant la nuit. Il sera au Ciel, nous en avons la douce confiance, l'avocat de sa famille et de son pays.

**Baptême d'une enfant malade.** — Le 20 septembre dernier, je m'entretenais avec le P. Campana, sous la vérandah, quand un de nos journaliers, familièrement nommé Tafia, vint lui demander la permission d'aller voir sa jeune nièce malade. Je venais d'apprendre qu'elle était morte. L'étonnement avec lequel Tafia accueillit cette nouvelle me fit douter moi-même de l'exactitude de mes renseignements : un vague espoir de sauver une âme s'empara de mon esprit. Sans hésiter je partis avec Tafia. C'était l'ange de l'enfant, je n'en doute pas, qui était venu m'appeler. Quand j'arrivai à la case, la jeune fille respirait encore. La mère la tenait dans ses bras. « Laisse-moi baptiser ton enfant », lui dis-je.

La mère éplorée ne fit aucune objection. J'allais verser l'eau baptismale sur le front de la jeune fille, quand le père survint. Il s'opposa au baptême de la manière la plus formelle.

» — Sais-tu, lui dis-je, que ce flacon ne renferme aucune drogue, mais seulement de l'eau ? Le sais-tu ? — Je ne veux pas le savoir. — Sais-tu que je veux seulement marquer ton enfant du signe des chrétiens ? — C'est précisément ce que je ne veux pas. — Cette eau ne pourra faire mourir ton enfant. — La guérira-t-elle ? — C'est le secret de Dieu ; mais je t'assure qu'elle ne lui nuira pas. »

» Cependant deux gangas étaient là. On dépose l'enfant sur une natte devant la case et les cérémonies magiques commencent. Une multitude de femmes formaient comme une triple haie autour de l'enfant et des deux gangas.

» L'un deux prend alors un paquet d'amulettes et les applique sur la tête et sur la poitrine de la jeune malade. En même temps ils chantent alternativement :

— Les yeux ont leur don, disent les gangas. — Celui de voir les choses, répond la foule. — Les oreilles ont leur don : — Celui d'entendre, oui, d'entendre. — Le palais a son don : — Celui de goûter. — Et la langue a son don : — Celui de parler. — Nous avons tous ces dons : — Oui, nous les avons. — Mais le don de guérir : — Don que nous n'avons pas. — C'est le don, c'est le don : — C'est le don des gris-gris !

» — Retire-toi, criai-je au ganga ; cède la place au prêtre du vrai Dieu. — Tout à l'heure, répondit le ganga. Et la ronde diabolique continua de plus belle. On apporte de l'eau-de-vie : le ganga en frotte le corps de l'enfant. — Quand donc auras-tu fini tes vains efforts ? lui criai-je. Si l'enfant meurt entre tes bras, n'en retireras-tu pas de la confusion ?

» Les deux gangas me regardèrent. Jamais je n'oublierai le rictus féroce qui contractait leur bouche. Leurs dents, plus blanches que l'ivoire, semblaient s'entre-choquer dans un tremblement nerveux.

» Je m'adressai aux femmes qui me barraient le passage. Je leur montrai ce qu'avait de ridicule et d'odieux le tumulte dont on fatiguait l'agonie de la pauvre enfant. Cependant le ganga chantait :

Le ganga, fertile en ressources, héhé,  
Epuise les secrets multiples de son art, héhé,  
Mais le blanc, oui, le blanc, toujours, hoho,  
Le blanc ne cesse de se moquer de tout, hoho !

» Et la ronde continuait. — Chantez en cadence, exclamait le ganga ; chantez, le chant est agréable, la cadence plaît aux gris-gris.

» L'enfant ne donnait plus signe de vie. — Mon Dieu, disais-je, m'avez-vous fait venir ici pour me briser le cœur au spectacle du triomphe de vos ennemis ?

» Evidemment, les gangas s'apercevaient que le succès ne répondait pas à leurs efforts. Dans le dépit, l'un d'eux se précipite sur le fétiche et l'applique sur le malade.

» — Le tam-tam ! s'écrie-t-il, frappez le tam-tam, frappez bien, frappez fort. — On chante alternativement :

*Le ganga.* — Toi que nous invoquons. — *La foule.* Ne nous trompe pas ! — Tout puissant *Simbi* (fétiche qui préside aux destinées de l'homme). — Ne nous trompe pas ! — Nous te prions, nous te prions. — Ne nous trompe pas ! — Pour cette enfant. — Ne nous trompe pas !

» Moi, je priais de toute mon âme.

» — N'as-tu donc pas fini ? criai-je au ganga. — Puis, m'adressant au père de l'enfant : Tu ne veux donc pas que ton enfant aille au ciel ? — Non, répondit quelqu'un ; il ne veut pas qu'elle aille au ciel.

» Je vis que quelques cœurs commençaient à m'être favorables dans la foule. — Allons-nous-en, me dit Tafia à l'oreille, nous ne gagnerons rien ; ce sont tous des damnés. — Parle donc toi-même à ton frère, lui dis-je. — C'est inutile, répondit Tafia je le connais ; c'est un démon. Père, allons-nous-en. — Pars, si tu veux ; moi, je reste.

» Et je repris ma prière.

**Un coup du Ciel.** — » Cependant le fétiche restait sourd à tous les enchantements. La foule commençait à s'impatienter ; le ganga se troublait visiblement.

» A ce moment, une voix partit de je ne sais où : — N'y a-t-il donc pas de remède chez les Pères ?

» Ce fut pour moi un coup du ciel.

» — Oui, le remède, criai-je, je cours le chercher. Et je me précipite à toutes jambes dans la direction de la Mission.

» — Le remède, le remède ! — Ce fut le cri général, la foule semblait me presser. Je dévorais l'espace.

Je ne pris que le temps de m'agenouiller aux pieds de la statue de Marie pour lui recommander le salut de cette chère âme. Quand je reparus, ce fut une vraie explosion d'enthousiasme.

» — Le remède, le remède !

» Je ne pouvais courir assez vite. Le cercle magique formé autour de l'enfant s'était ouvert. Les gangas avaient disparu.



» Je m'agenouillai sur la natte, et posai la main sur la poitrine de l'enfant. Le cœur battait encore. Tremblant d'émotion, je soulevai la tête de la petite mourante, et lui versant sur le front le contenu de mon flacon, je prononçai à haute voix ces paroles : *Maria, ego te baptiso, in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.*

» Peu d'instants après, cette âme prédestinée s'envolait au ciel.

» — Ne pleurez pas, dis-je à la mère. Aucun remède ne pouvait guérir votre enfant. Mais si vous voulez être fidèle au Dieu qui l'a appelée en paradis, vous la retrouverez un jour, pour ne plus en être séparée. » R. P. VISSEQ.

(Extrait des *Missions catholiques*, 1887).

### § III. MISSION DU KASSAI

FONDÉE PAR LES PÈRES DU SAINT-ESPRIT.

Lettre du Révérend Père Merlon, missionnaire belge.

**Saint-Paul de Kwamouth**, 20 mars 1886.

« C'est de Kwamouth, où nous sommes enfin parvenus après bon nombre de contre-temps plus ou moins fâcheux, que je vous adresse ces quelques lignes.

» Nous avons séjourné quelque temps à Léopoldville, puis à Brazzaville, pour nous reposer des fatigues du voyage de Vivi au Pool. Ce repos nous était bien nécessaire après la longue marche que nous venions de faire à travers montagnes et ravins, forêts et rivières, sous la pluie, sous le soleil, dans le vent, toutes choses fort fréquentes en voyage. Selon que nous passions par des tribus déjà en rapport avec les blancs, ou au milieu de villages encore privés de cet avantage, nous étions reçus avec bonté ou avec crainte et défiance.

» Les petits incidents qui ne manquent jamais dans un voyage de ce genre, relèvent un peu la monotonie de la route et la rendent moins ennuyeuse, bien qu'ils aient souvent un caractère peu joyeux.

» Un jour, nous voici au milieu d'une tribu où tout le monde pleure et gémit. Ce sont les gens d'un village que

les blancs ont brûlé à la suite d'un vol important commis par ses habitants. Un autre jour, nous rencontrons au passage deux immenses perches plantées à la lisière d'un bois, au sommet desquelles se balancent les cadavres de deux pendus. Plus loin, des coups de fusil retentissent : c'est la guerre, d'où l'on revient presque toujours la peau aussi sauve que l'honneur. Parfois l'orage éclate sur le camp : les colis sont trempés, la tente se renverse, tandis que le missionnaire s'éveille au milieu des eaux et attend tranquillement que la pluie cesse de tomber tout en subissant ses atteintes. En pareil cas, le noir enlève son pagne, le roule sous une natte et regarde pleuvoir, sûr d'avoir un habit de rechange lorsque le ciel sera redevenu serein.

» Un jour que la caravane venait de faire halte dans un village, les noirs accourent en toute hâte et demandent qu'on s'éloigne au plus vite, la présence des blancs étant cause d'une sécheresse chronique. Heureusement que le P. Schynse, son baromètre aidant, peut annoncer la pluie pour le lendemain et calmer ainsi nos trop superstitieux voisins. La prédiction se réalisa, au grand contentement des noirs : le revers de la médaille est que nous la recûmes toute en route.

» C'est sur la rive gauche, au confluent des deux grandes artères fluviales, le Kassai et le Congo, et à une petite distance de la station de l'Etat, que s'est arrêté le choix de notre premier centre de mission. C'est le long des deux fleuves qu'auront à s'échelonner nos divers établissements.

» Les gens y sont Bayanzis, ne s'occupent guère de culture, mais beaucoup du commerce de l'ivoire. Le gain facile que ce commerce leur procure les a rendus riches et affreusement corrompus. Avec cela, comme ils sont dans une terre qui leur a toujours appartenu, ils sont fiers et arrogants, nous regardant un peu de travers et de haut. Il paraît que la chair humaine ne les trouve pas insensibles. Il y aura là beaucoup à faire pour amener ces pauvres gens à la pratique de la morale évangélique. Heureusement que rien n'est impossible à Dieu et que, la grâce aidant, les races les plus perverses peuvent devenir des modèles de

vertu. Nous nous efforcerons de notre mieux de répandre la divine semence, de l'arroser de nos sueurs, et au besoin de notre sang, et Celui qui donne l'accroissement la fera fructifier.

» A la mort du chef, ici comme à la côte orientale, de nombreux esclaves sont mis à mort, de jeunes enfants sont même placés vivants dans la tombe princière, afin que le défunt paraisse dans l'autre vie avec un cortège présentable et y garde ainsi le rang qu'il avait reçu de ses pères.

» Nos Bayanzis ont la spécialité des têtes de mort. Aussi en mettent-ils un peu partout : au pignon des toits, à l'entrée des villages et surtout sur les tombes.

» Inutile de vous dire l'effet que produit cet ensemble de choses lorsqu'on arrive pour la première fois dans ces lieux. On sent alors vivement son impuissance et le besoin de s'appuyer uniquement sur le secours d'en haut. Demandons toujours au divin Maître qu'il nous sanctifie de plus en plus, par la vertu solide, par la souffrance généreusement supportée, afin que nous puissions sanctifier ensuite ces pauvres abandonnés « *ut sint ipsi sanctificati in veritate.* »

» Grâce à Dieu, les santés sont bonnes ; mes confrères se portent à merveille, et notre courage à tous se maintient aussi fort qu'au jour du départ. »

*Lettre du R. P. Augouard, à Mgr Carie, vicaire apostolique du Congo français :*

Saint-Paul du Kassaï, 20 juin 1886.

Je profite du retard de nos porteurs et des loisirs forcés qu'ils me donnent, pour vous adresser le rapport que vous m'avez demandé sur notre nouvelle station de Saint-Paul du Kassaï à Kouamouth.

Nous venions de mettre la dernière main à la fondation de Saint-Joseph de Linzolo, par l'inauguration de notre modeste chapelle, quand je reçus de vous l'ordre de remonter le Congo, jusqu'à l'Equateur, et d'y préparer un nouvel établissement. Ce voyage, grâce à Dieu, s'est fort heureusement accompli. Parti de Brazzaville en compagnie

du P. Paris, dans les premiers jours de juin 1885, je redescendais le Congo au mois d'août, après avoir planté la croix sur la mission projetée.

Entre temps, l'administrateur général du Congo, M. Janssen, m'avait cédé une des stations que l'Etat-Libre venait d'abandonner au confluent du Congo et du Kassai. Par un concours de circonstances, où vous admirerez avec moi le doigt de la Providence, au moment où je passais devant le Kassai, le lieutenant Wissmann achevait d'en explorer le cours inférieur et débouchait, sous nos yeux, dans les eaux du Congo. Les récits de l'intrépide voyageur ne firent que me confirmer dans l'idée que j'avais de l'importance du Kassai.

Quand vous eûtes résolu, à la suite de ces nouvelles, de créer la mission de Saint-Paul du Kassai, je ne songeai plus qu'à tout préparer, pour jeter sans retard les fondements de la nouvelle œuvre. Il s'agissait, d'après vos intentions, d'établir là une Mission modèle, pour servir de base à la future évangelisation du vaste bassin du Kassai, avant que nous fussions devancés par les protestants.

Le départ de Linzolo fut fixé au 12 mai 1886. Le baron Von Nimpchts, chef de l'Etat-Libre du haut Congo, nous avait gracieusement offert « l'Association internationale Africaine, » le meilleur vapeur de l'Association. Le baron Von Reichlin qui nous accompagnait, au nom du baron Von Nimpchts, fut pour nous d'une amabilité extrême et nous rendit toutes sortes de bons offices. Il nous avait prévenus que les frais de route et de table étaient à la charge de l'Etat-Libre. Après cinq jours de navigation exceptionnellement heureuse, nous débarquions à Kouamouth, but de notre voyage. Dès le lendemain, M. de Reichlin fit les inventaires, et nous remit la station et le terrain, devant les chefs du pays, qui parurent contents.

Immédiatement nous nous mîmes à l'œuvre : il s'agissait d'achever nos travaux d'installation avant le commencement des pluies.

---

(1) *Les Missions catholiques*, 11 février 1887.

C'est dans l'angle formé par le Congo et le Kassai, sur un terrain de 45 hectares de superficie et d'une fertilité extraordinaire, que se trouve située la Mission. Tout était défri-ché, au moment de notre arrivée, mais couvert d'herbes de deux à trois mètres de haut. Heureusement nous y trouvâmes une plantation de manioc, quantité de papayers et d'arachides, et plus de 200 pieds de bananiers, presque entièrement entourés d'un *cercade* et la moitié en plein rapport. Nos constructions nous ont présenté quelques difficultés. J'ai fait équarrir plusieurs espèces de bois et scier des planches, à titre d'essai : les nouveaux arbres que nous trouvons dans le pays nous sont encore inconnus. Mvoumbi est, jusqu'à présent, notre seul charpentier ; force m'est à moi-même de manier continuellement hache et scie dans la forêt. Pendant ce temps, le Frère Savinien fait les briques....

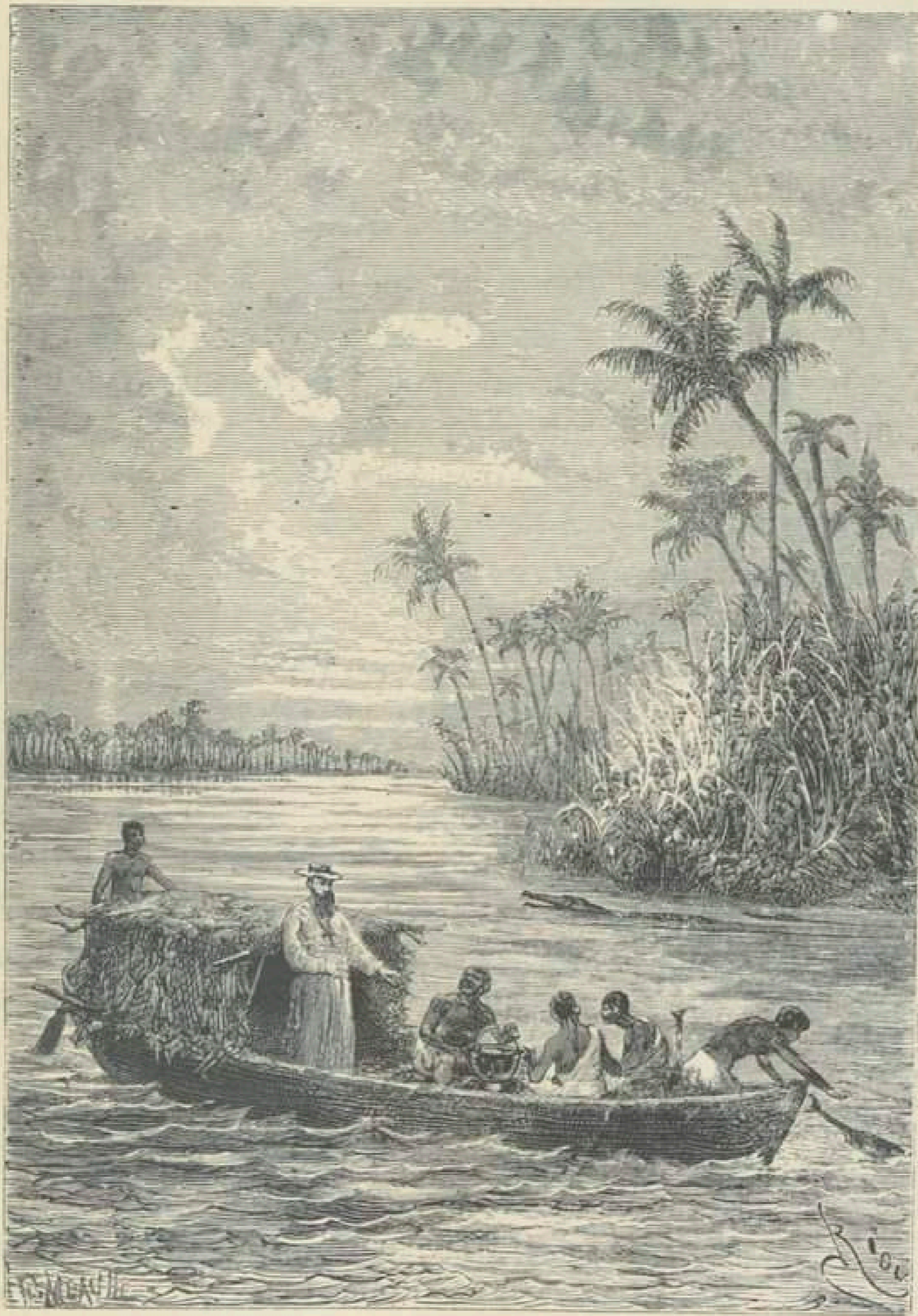
Le P. Paris, depuis son retour de la côte, et moi, sommes à Brazzaville, occupés à monter le *boat*, notre bateau missionnaire. C'est un travail, dont nous serions venus difficilement à bout sans le secours du mécanicien de Léopoldville, et encore y aurions-nous passé au moins six mois. J'espère que dans un mois le « *Léon XIII* » (c'est le nom que nous donnerons à notre premier bateau missionnaire, comme témoignage de reconnaissance envers le bien-aimé Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise), le « *Léon XIII* », dis-je, voguera sur les eaux du Congo et du Kassai, portant la croix à travers des régions jusqu'ici déshéritées. Seulement, pour qu'il puisse naviguer là où le courant est trop fort pour l'aviron, elle devra recevoir une machine. Les courants du Kassai sont beaucoup plus forts que ceux du Congo, lesquels cependant sont déjà rudes du Pool à Kouamouth.

#### § IV. LES MISSIONS DU TANGANIKA.

##### I. La mission de Mpala. — « Le 16 août 1886. (1) »

---

(1) Lettre de MGR CHARBONNIER, vicaire apostolique du Tanganika, à S. E. le cardinal Lavignerie, archevêque d'Alger et de Carthage. (*Les Missions catholiques* 1887).



*Voyage du missionnaire catholique. Les rives du Haut Congo.*

Depuis deux mois, je visite nos deux stations du sud. Je suis heureux de vous informer qu'à Mpala où, l'année dernière, il y avait tant à craindre, la tranquillité me semble établie.

» Les populations qui avaient fui au loin pendant la guerre reviennent avec confiance dans les villages abandonnés ou en construisent de nouveaux. Les chefs des contrées voisines viennent se mettre sous la protection de la station à laquelle ils s'engagent à payer un petit tribut tous les ans, en compensation de l'appui qu'on est disposé à leur prêter quand ils sont attaqués. La plupart de ces petits souverains sont venus me saluer, m'apporter des cadeaux et aussi en recevoir de ma main, tandis que trois autres demandaient à faire leur soumission aux mêmes conditions que les premiers.

Les Pères de cette station se sont contentés, cette année, d'instruire des vérités essentielles au salut des enfants rachetés et les familles qui sont plus immédiatement sous leur autorité, soit, en tout, une centaine de personnes. Ils ne tarderont pas à porter la « Bonne nouvelle » autour d'eux ; mais ici, l'exercice de l'apostolat leur imposera beaucoup de fatigues à cause des nombreuses collines qui, depuis celle où est bâti le fort, à cinq ou six cents mètres du lac, jusqu'à une trentaine de lieues en arrière, sont échelonnées les unes sur les autres, en forme de vaste amphithéâtre.

» Pour un poste de mission on aurait pu mieux choisir. Toutes les tribus soumises à notre autorité ne doivent pas comprendre, en effet, plus de six mille personnes sur un territoire de quatre cents lieues carrées. Mais, puisque S. M. le Roi des Belges a bien voulu nous céder cette station, ainsi que celle de Karéma, et que nous exerçons même l'administration temporelle, nous avons lieu, en définitive, de nous en féliciter, parce que l'autorité qui nous est acquise sur ces pays peut contribuer efficacement à mieux faire accepter notre ministère apostolique, à attirer d'autres peuplades trop faibles pour se défendre seules contre leurs ennemis, et enfin à empêcher les agissements

hostiles dont nos missionnaires ont été l'objet dans d'autres stations.

» Mais Mpala et Karéma prendraient une bien plus grande importance et nous offriraient une sécurité bien plus parfaite, si nous avions le personnel nécessaire pour fonder au moins un autre poste à trois ou quatre jours de l'un et de l'autre sur la côte du Maroungou. Là sont établis neuf rois indépendants de toute influence étrangère. Tous issus de la même famille qui est celle de Manda, dont le territoire touche à celui de Mpala, ils sont très unis ensemble et on ne peut mieux disposés en notre faveur. Ils nous laisseront toute liberté pour instruire leurs peuples de la Bonne Nouvelle.

» Pour me préparer les voies et attirer une foule plus nombreuse, après avoir répondu à leurs présents par des cadeaux de leur goût, je leur ai montré plusieurs objets d'Europe, tels que réveil-matin, miroir, couteau à plusieurs lames, etc., qu'ils n'avaient jamais vus. Il ne se lassaient pas de les considérer en poussant des cris d'admiration. Mais ce qui les ravissait le plus et les mettait comme hors d'eux-mêmes, c'étaient les vues d'un stéréoscope que j'avais avec moi. La basilique de Notre-Dame d'Afrique, la Sainte-Chapelle, Notre-Dame des Victoires de Paris, les villes d'Alger, de Naples, les nombreux bateaux à voiles de Tréport, le Déluge, la destruction de Sodome par le feu du ciel, puis le spectacle de Notre-Seigneur Jésus-Christ marchant sur les eaux pour aller secourir ses disciples au milieu d'une violente tempête, la Pêche miraculeuse, l'Ascension du divin Sauveur, qui passaient tour à tour sous leurs yeux, provoquaient en eux des mouvements de surprise impossibles à décrire ; la plupart se frappaient la poitrine en s'écriant : Oh ! que c'est beau, que c'est beau ! Les uns tendaient les mains pour toucher ces merveilles et paraissaient tout désappointés de ne plus rien voir dès qu'ils ôtaient les yeux de la lunette.

A la fin, je leur montrais, toujours dans le stéréoscope, deux belles images, l'une du Sacré-Cœur de Jésus, l'autre de la Sainte-Vierge. C'est encore ce qu'ils trouvaient de



plus beau. Ils tiraient la langue et se léchaient les lèvres du bonheur de les contempler ; plusieurs disaient : « Tiens, il me regarde. Oh ! que ces yeux sont beaux ! puis il me tend la main ; et sa *Mama* aussi tourne ses yeux vers moi. Comme elle ressemble à son *natoto* (fils) ! En vérité, il ne saurait y avoir de femme plus belle que celle-là. »

» Puis il couraient vite appeler leurs parents et leurs amis pour leur montrer *Bouano Isano, Mama Maria*.

» Après avoir ainsi récréé mes chers noirs et m'être attiré leur confiance, je leur parlais avec quelques détails de Dieu, de la création, de l'immortalité de l'âme, de la chute de nos premiers parents, du péché, du Sauveur promis, de la récompense des bons dans le ciel et de la punition des méchants dans l'enfer après cette vie. Ils m'écoutaient avec un intérêt marqué. Et quand je leur disais qu'en ce moment je n'avais pas le temps de leur apprendre beaucoup d'autres belles choses qu'ils ne connaissaient pas, ils répondaient : C'est vrai, Père, mais tu reviendras, et nous t'écouterons, nous apprendrons bien le chemin de Dieu pour avoir beaucoup de bonheur chez lui.

» Vous comprenez facilement combien je regrettais de n'avoir pas assez de missionnaires pour répondre à de si pressantes avances.

**II. Mission de Karéma.** — » Je regrettai, continue M. Charbonnier, de ne pouvoir faire un plus long séjour dans cette région où les cœurs paraissent si bien disposés ; mais j'étais appelé à Karéma, où Dieu ne laisse pas non plus de répandre ses bénédictions.

« Comme à Mpala, il y a à Karéma une soixantaine d'enfants qui assistent tous les jours aux prières et aux instructions. Cinq ou six familles Wangouanas, avec une vingtaine de leurs suivants, viennent se faire instruire avec nos enfants ; de plus, des familles de Wafipas ou d'autres, s'établissent autour de la station, et bientôt je vais partir avec nos barques pour aller chercher, à deux ou trois jours d'ici, tout un village de Wassombouas, sortis il y a une trentaine d'années du nord de l'Ouniamouézi pour aller près du lac Moero d'abord et ensuite sur la côte de l'Ou-

fipa. Ils ont demandé la grâce de venir bâtir sur notre territoire et de se faire instruire de notre sainte religion, comme nos enfants. Ils sont en tout près de trois cent. Ce sera une force importante de plus pour cette station, car ces gens sont braves. Nous avons même un arabe, du nom de Mohamédi, fils de l'avant-dernier gouverneur de Tabora, mais aujourd'hui bien éprouvé par le malheur. Après un service important que nous lui avons rendu, il a voulu se donner à nous, lui et une vingtaine de personnes qui lui appartiennent ; il demande avec son personnel à connaître les dogmes de notre sainte foi. »

Mgr CHARBONNIER,

*Vicaire apostolique de Tanganika.*

**III. Mission de Kibanga.** (Au nord-ouest de Tanganika. — *Kibanga*, le 1<sup>er</sup> novembre 1886.

« Depuis ma dernière lettre, notre orphelinat s'est un peu développé. Le nombre de nos petits rachetés qui atteignait alors cent-vingt deux à peine, s'éleva rapidement jusqu'à cent quarante-deux. Malheureusement la mort à eu bientôt fait de le réduire à cent vingt-six. Cette effrayante mortalité a sa cause, en partie dans le travail d'acclimatation et en partie dans l'état d'épuisement auquel ces pauvres enfants sont réduits au moment de leur rachat. Chez un bon nombre, l'acclimatation se fait sans peine, l'épuisement lui-même n'est pas sans remède : il cède au bout de quelques mois aux bons soins qui leur sont prodigués. Les figures émaciées s'arrondissent et la gaieté, indice certain de la santé, remplace la mélancolie.

Quant à ceux de nos petits rachetés qui sont assez heureux pour échapper tant à l'épuisement qu'à la maladie, nous leur faisons prendre peu à peu des habitudes de travail. Vous ne sauriez croire combien il en coûte à ces natures indisciplinées de se plier à un joug quelconque. Le travail surtout leur paraît un supplice intolérable. Aussi, les premiers jours, n'est-il pas rare qu'ils profitent du moment où ils peuvent échapper à la surveillance, pour prendre la clef des champs. Au bout de quelques jours, ils reviennent,

soit d'eux-mêmes, pressés par la faim, soit conduits par les bons sauvages des environs. Un morceau d'étoffe donné aux indigènes qui les ramènent et une paternelle réprimande infligée aux coupables sont ordinairement la conclusion de ces escapades. Peu à peu, ils prennent goût au travail qui leur paraissait d'abord si rebutant. Les instructions religieuses, auxquelles leur intelligence s'ouvre, viennent d'ailleurs leur enseigner à sanctifier les peines inhérentes à leurs petites occupations. Un mois suffit d'ordinaire pour les accoutumer ; alors leur joyeux babil, leur rire franc, leur chants témoignent que non seulement ils connaissent le bonheur, mais qu'ils savent encore l'apprécier. Il n'y a plus à craindre alors qu'ils s'enfuient ; au contraire, ils sont les premiers à en dissuader les nouveaux venus qui seraient tentés de le faire.

Il n'est pas rare de voir les petits sauvages des environs, témoins journaliers de leur contentement, s'échapper subrepticement de la maison paternelle pour venir frapper à la porte de notre orphelinat. Nous les recevons provisoirement, disposés à les rendre à la première requête des parents. Au bout de quelques jours, ceux-ci se présentent, en effet ; mais au lieu de les réclamer, ils se contentent de dire : — « Notre fils désire vivre chez vous ; nous ne voulons pas l'en empêcher : donnez-nous quelques étoffes et il sera votre enfant. »

Outre les petits garçons, nous avons aussi racheté une vingtaine de petites filles. Nos jeunes ménages chrétiens, encore privés d'enfants pour la plupart, se font fait un bonheur de les recevoir. Il nous serait facile, vous le voyez, de fonder un orphelinat de filles si nous avions des Sœurs pour le diriger. Ce n'est pas à moi de juger si les temps sont venus d'en envoyer au Tanganika ; mais, ce jour-là, elles trouveront un ample aliment à leur zèle et compléteront fort heureusement notre œuvre. Les petites filles, je ne sais pas à quoi l'attribuer, jouissent généralement d'une santé beaucoup plus robuste que les garçons. Depuis bientôt deux mois qu'elles sont chez nous, sauf deux qui nous sont arrivées toutes souffreteuses, aucune n'a été sérieusement indisposée.

Nos néophytes nous donnent, de leur côté, les plus grandes consolations par leur régularité et leur assiduité à s'approcher des sacrements. Ils ne sont pas encore bien nombreux, et néanmoins nous n'avons pas moins de quinze ou vingt communions chaque dimanche et jour de fête. Leur piété ne se borne pas à de stériles sentiments, ils savent aussi la traduire en œuvres. Nous reçûmes, il y a trois mois, des courriers de Tabora. Comme tous les courriers de l'Équateur africain, c'étaient des Wangwana, c'est-à-dire des nègres convertis à l'islamisme. Après les avoir retenus quelques jours chez nous, nous les expédiâmes vers les missions du sud dans une barque montée par nos néophytes. Au moment du départ, nous fîmes bien observer aux courriers qu'ils étaient en tout soumis à la direction du pilote et nous rappelâmes à celui-ci qu'il était responsable de tous les désordres qui pourraient se produire pendant la traversée. Ces recommandations n'étaient pas inutiles. A quelques jours de là, nos voyageurs étant campés sur la côte, les Wangwana, les sans doute de la contrainte qu'ils s'étaient imposée pendant leur séjour chez nous, voulaient aller dans un village voisin se livrer au désordre. Le pilote s'y opposa énergiquement, en brave chrétien qu'il est. — « Vous êtes à mon bord, leur dit-il ; je ne veux pas qu'il soit dit que les hommes des blancs se conduisent mal. » Les Wangwana respectèrent cette défense mais non sans murmurer et sans protester que, n'étant pas esclaves, ils étaient libres de leurs actions.

Il serait facile de citer d'autres faits aussi significatifs. Sans doute, ces pauvres Africains ne sont pas parfaits, mais voilà des faits qui montrent que la grâce agit en eux et qui témoignent de leur désir sincère de bien faire.

P. JOSSET.

---

 § V. LES MISSIONS PROTESTANTES.

**Missions américaines et anglaises.** — « Les missions protestantes américaines, dit M. James Peltzer, sont enthousiastes par rapport au Congo. Les Américains encouragent ces missions ; l'argent nécessaire pour établir des stations chrétiennes et civilisatrices ne fait pas défaut, et l'évêque protestant Taylor, le chef de ces missions en Afrique, n'est pas seulement « backed by » soutenu par d'énormes donations en argent, mais il est aussi soutenu par l'autorité du gouvernement fédéral et par l'unanimité de la presse des Etats-Unis. — Les correspondances que l'évêque envoie de temps à autre aux Etats-Unis sont reproduites *in extenso* par tous les grands journaux et avidement lues par le public en général. J'extraits de ses lettres datées de Saint-Paul de Loanda, du 17 et du 28 mars de la présente année, ce qui va suivre, pour nous donner une idée de l'importance des missions américaines au Congo et des sympathies des citoyens américains pour l'œuvre inaugurée en Afrique par le Roi des Belges Léopold II.

« L'évêque Taylor, avec ses compagnons MM. Teter et Burr, arriva en 1886 à Léopoldville sans avoir rencontré d'obstacles sérieux. Les missionnaires baptistes anglais y sont établis en force, sous la direction de M. Grenfell, déjà bien connu par ses nombreuses et si laborieuses explorations au Congo. Ce vaillant missionnaire anglais transporta sur le steamer qu'il possède, le *Peace*, la mission américaine à un point situé à vingt milles en amont du Pool et connu sous le nom de Kimpoko. Cet endroit était naguère une station de l'Etat du Congo ; les missionnaires se sont installés dans les bâtiments de l'Etat. C'est une localité salubre et qui commande une belle vue du Pool, de la contrée et des montagnes environnantes. L'évêque Taylor, qui a déjà fondé de nombreuses stations

---

(1) D'après le Bulletin de la Société royale belge de Géographie.

de missionnaires dans le bassin du Congo, n'attendit pas les renforts en route pour établir définitivement sa mission. Il répara les bâtiments, organisa une école et se livra à son occupation favorite, le jardinage. Dans toutes les stations fondées par lui, il a mis à profit ses connaissances agricoles et l'art d'irriguer les terres. Aussi ces missions-stations ne sont-elles jamais à court de légumes indigènes et autres.

» L'évêque Taylor comprit bientôt qu'il lui fallait un steamer pour assurer le succès de ses missions. Aux environs de Kimpoko, il n'y a que deux launch à vapeur, le *Peace* de la mission baptiste, appartenant à M. Grenfell, et un steamer de l'Etat du Congo ; l'évêque avait déjà été informé, lors de son passage par la Belgique, qu'en aucun cas il ne pouvait compter sur le steamer de l'Etat pour transporter ses hommes et ses marchandises, et le *Peace* avait assez à transporter pour le besoin des missions baptistes. Il écrivit donc au comité directeur des missions de New-York :

» La solution du succès de mes missions est simple. Il me faut un steamer. Le prix d'un launch à vapeur, tel que j'en désire un et son transport par sections ici, au Pool, coûtera 100,000 fr. (20,000 dollars) ; mais il me faut un an de temps pour affermir les stations de missionnaires que j'ai déjà fondées. Vers cette époque je vous prie d'avoir le steamer prêt. » (Ce qui fut exécuté).

» Dans le même temps, M. Grenfell, le chef de l'importante mission des baptistes de Londres, transférait sa mission à Kinchassa, qui se trouve à une altitude plus élevée que Léopoldville, et à quelques milles à l'est du poste de l'Etat. M. Grenfell employa deux à trois cents indigènes à transporter le matériel de sa mission pour bâtir de nouvelles installations à Kinchassa.

» Dans sa lettre du 28 mars 1887, l'évêque Taylor parle de Malangé, la station la plus éloignée, fondée par lui. Cet endroit se trouve aux confins et dans les possessions portugaises d'Angola ; il a été rarement visité par des Européens. »

Les missionnaires protestants anglais de la *Livingstone*

*Inland mission* sont établis a Palaballa, Banza-Mateka, Lukungou et Equateur-Station.

Ceux de la *Baptist missionnary Society* (du R. Grenfell) sont à Underhill, Léopoldville, Kinchassa, Lukolela et Bolobo.

**Résultat comparé des missions.**(1) — « Dans le courant du mois dernier, le correspondant du *Times* avait un long entretien avec un voyageur autrichien. M. Oscar Lenz, tout récemment arrivé de l'Afrique centrale, où l'avait envoyé la société géographique de Vienne. Parti vers le milieu du mois d'août 1885, de l'embouchure du Congo, M. Lenz atteignit, dix-sept mois après, l'embouchure du Zambèze, ayant ainsi traversé le continent africain de l'Atlantique à l'océan Indien.

» Le passage le plus curieux de la conversation de l'explorateur autrichien avec le correspondant du *Times* est celui qui concerne les missionnaires.

« M. Lenz, raconte le journaliste anglais, a beaucoup à dire au sujet des missionnaires britanniques protestants, mais pas grand chose de favorable. Il rend pleine et entière justice à leurs bonnes intentions et aux Sociétés d'Ecosse ou de Londres qui les envoient. Malheureusement, les résultats obtenus sont loin d'être encourageants. Les nègres auxquels les missionnaires apprennent à lire et à écrire deviennent pour la plupart impropres aux occupations manuelles. Ils se considèrent comme les égaux de l'homme blanc, et estiment qu'il est indigne d'eux de travailler. Quand ils ne sont pas occupés à tenir des réunions nombreuses et tumultueuses, dans lesquelles ils prient et où chacun veut avoir son tour pour prêcher, ils rôdent et mendient, fort mécontents si on ne les laisse pas vivre d'aumônes aux dépens de leurs frères blancs. Les factoreries européennes ont appris à se défier de pareilles gens, et elles n'ont garde de les employer, de sorte que la plupart

---

(1) *Les Missions catholiques*, du 17 juin 1887 (n° 941).

retombent dans un état de barbarie et de vagabondage pire qu'auparavant et que les renégats nègres deviennent presque toujours des criminels. M. Lenz ajoute que les statistiques relatives aux conversions, envoyées en Angleterre par les missionnaires protestants, sont complètement erronées, vu qu'elles ne mentionnent jamais les rechutes. »

« Le *Times* paraît avoir été désagréablement impressionné par les déclarations de M. Lenz, lequel, chose à noter, n'est pas catholique. Pour expliquer l'échec des missionnaires entretenus à si grands frais par les Sociétés protestantes d'Angleterre, il s'en prend, dans un solennel *leading article*, à la « nature humaine » qui, « dans sa moyenne, est la même partout » d'où il résulte forcément que, « dans tout mouvement religieux, il y a bien des recrues indignes et sans sincérité. » Il s'en prend surtout aux nègres eux-mêmes : « Il était, dit-il, à prévoir, que le naturel inconstant et indiscipliné du nègre d'Afrique répondrait très imparfaitement à la discipline morale de l'enseignement chrétien. »

« Le *Times* n'oublie qu'une chose, — et pourtant il pouvait la lire, écrite en toutes lettres dans le rapport de son correspondant viennois, — c'est qu'il y a en Afrique même et au milieu de ces nègres « inconstants et indisciplinés », d'autres missionnaires dont les efforts sont couronnés de succès. Mais ces missionnaires ne sont pas protestants. « M. Lenz, dit le correspondant du *Times*, déclare que les seuls missionnaires qui réussissent véritablement sont les missionnaires catholiques. Ceux-ci ont pour principe d'apprendre d'abord à l'homme à travailler et à développer les facultés spéciales qu'il peut avoir. Par ce système, ils forment d'excellents ouvriers, qui sont généralement demandés, et qui, par leur exemple, en convertissent d'autres au christianisme. Il est regrettable que les missionnaires protestants ne prennent pas exemple sur les prêtres catholiques. »

« Tous les explorateurs de l'Afrique partagent le sentiment de M. Lenz, et le *Journal de Bruxelles* citait il y a quelque temps à ce propos une très intéressante anecdote :

« Peu de temps avant de partir pour cette fatale expé-



dition de Khartoum qui devait lui coûter la vie, Gordon avait eu plusieurs entrevues avec le roi des Belges. On sait qu'il devait devenir gouverneur-général du Congo. Au moment de prendre congé du roi, Gordon lui dit :

— « Mais Sire, nous avons oublié la chose principale, il » laudra envoyer des missionnaires.

— » Certes, répondit le roi, j'y ai pensé. Mes ordres sont » donnés pour que la protection et l'aide les plus larges soient » accordées aux missionnaires. Déjà, du reste, j'envoie » des subsides aux Sociétés anglaises et écossaises de mis- » sionnaires.

— » Non, sire, dit avec franchise Gordon, ce ne sont pas ceux-là qu'il faut surtout protéger. Envoyez beaucoup de *romains*. »

Et de fait, nous croyons savoir que telle est aussi la pensée du Roi-Souverain.

Nous serions même tenté de croire que Sa Majesté n'a pas accordé de subsides aux Sociétés protestantes, par la bonne raison que celles-ci sont assez riches pour pouvoir s'en passer et ne pas en solliciter.

## CHAPITRE XI.

### LE SOL ET LES PRODUCTIONS DU CONGO.

#### § 1. GÉOLOGIE DU CONGO.

**Exploration géologique par M. E. Dupont.** (1) — Le 10 juin 1887, M. Edouard Dupont, directeur du Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles, s'embarquait à Anvers, à bord de la *Lys*, pour le Congo, dans le but d'explorer géologiquement la région des cataractes et du Stanley-Pool. Il est revenu le 16 février 1888, après huit mois de voyage, de dures et laborieuses recherches dans les gorges sauvages où le Congo se précipite, ayant poussé jusqu'à Kwamouth, à l'embouchure du Kassaï, ravi de son excursion et rapportant des collections de tout genre et une masse de documents et de renseignements du plus haut intérêt scientifique.

Son voyage et les résultats scientifiques qu'il en rapporte sont, pour l'Etat du Congo, des plus précieux. Pour la première fois, un savant, admirablement préparé pour cette étude spéciale par les explorations de la vallée de la Meuse, a méthodiquement poussé ses investigations à travers une région qui, jusqu'à présent, n'avait été décrite que dans ses aspects généraux et dont la nature et l'avenir avaient été l'objet de tant de controverses. Le rapport, basé sur des faits et des observations directes, qui ne tardera pas à être

---

(1) D'après le *Mouvement Géographique*, du 11 mars 1888.

publié fera, enfin, le jour scientifique sur toutes ces questions.

Nous résumons, dans l'article suivant, les deux conférences que M. Dupont a données à la Société des ingénieurs et des industriels et à la Société de géologie. Dans la première, le conférencier a présenté un tableau d'ensemble du pays ; dans la seconde, il s'est spécialement attaché à exposer le résultat de ses fouilles quant à la nature du sol et du sous-sol, à l'âge des roches et à l'histoire de la formation des chutes du Congo à travers les âges géologiques.

**Le sous-sol.** — *Le sous-sol du bas Congo est un calcaire tendre et impur surmonté de sable et d'argile.* Les couches y sont sensiblement horizontales. La région montagneuse commence avant d'arriver à Boma et peut se diviser en trois parties successives d'après la composition des roches et leur allure. C'est en premier lieu le granit, le gneiss, le mica-chiste, le quartzite et des roches amphiboliques en couches fortement inclinées et s'étendant de la Roche-Fétiche, sous Boma, jusqu'aux environs d'Isanghila.

Le fleuve depuis Vivi roule de cataractes en rapides dans une gorge profonde, longue de 90 kilomètres jusqu'à Isanghila. Viennent ensuite des schistes et des grès à l'état de phyllades et de quartzite ; un peu au delà d'Isanghila, au grand coude du Congo, apparaissent des masses calcaires fort semblables à celles des bords de la Meuse et dont les amas alternent avec des schistes sur 50 à 60 kilomètres. Puis apparaissent des schistes et des grès rouges jusqu'au delà de Manyanga. Depuis Isanghila, le fleuve était redevenu navigable dans une certaine mesure et la vallée s'élevait. Mais là, (à Manyanga) brusquement, sans transition, se dressent, à l'état de murailles de 200 mètres de hauteur, d'autres grès rouges à très gros grains, presque horizontaux. C'est le commencement d'une seconde gorge, où se succèdent sans relâche cataractes et rapides et dont la descente en canots fut l'un des principaux épisodes de l'épopée de Stanley. Elle prend fin au Stanley-Pool ; alors commence le haut Congo. Les couches changent immédiatement.

Quelques grès cohérents se montrent à la base des nouveaux dépôts et sont surmontés d'un grand amas de grès très tendre, d'une blancheur de craie. Ces nouvelles roches, je les ai suivies jusqu'au confluent du Kassai, où rien n'annonçait leur prochain remplacement par d'autres terrains. J'ai lieu de croire, au contraire, qu'elles constituent le sous-sol de la majeure partie du haut Congo.

**L'âge de la montagne.** — On se souvient de l'hypothèse émise par Murchison avant les premiers voyages de Livingstone, et qui donnait à l'Afrique centrale *la forme d'une assiette renversée*, les montagnes côtières constituant le rebord extérieur plus ou moins large. Cette comparaison est exacte. Toutefois, il s'en faut de beaucoup que la hauteur de ces montagnes (auxquelles on donne souvent le nom de *Monts de Cristal*) puisse être comparée aux Alpes, aux Andes ou à l'Himalaya. C'est plutôt à l'altitude des Ardennes et des monts Hercyniens en général, qu'il y a lieu de la rapprocher. Dans la région du Congo, le territoire montagneux n'atteint guère 600 mètres dans sa plus grande altitude, soit un peu plus de 300 mètres au-dessus du Stanley-Pool.

En étudiant les bords du Congo depuis Boma jusqu'à Kwamouth, j'ai reconnu que *la région montagneuse* qui sépare le littoral du bas Congo du haut Congo *est de soulèvement ancien*, probablement de la fin du trias. Elle est constituée de massifs granitiques séparant des parties de schistes cristallins, contre lesquels viennent s'adosser, vers l'intérieur, des poudingues, des grès, des schistes et des calcaires en couches redressées et plissées. Sur ces dernières roches repose un grès rouge à peu près horizontal, probablement triasique, recouvert lui-même de grès blancs friables plus récents. La disposition en cuvette des plateaux intérieurs date donc de loin.

**Les anciennes mers intérieures.** — Pendant les périodes géologiques succédant au soulèvement, *les eaux pluviales*, qui tombent en si grande abondance dans les régions équatoriales, *ont rempli la cuvette de l'Afrique centrale*. Une bonne partie de ces eaux s'évapore, mais comme il en

tombe plus qu'il ne s'en évapore, les eaux se sont accumulées en grands lacs dans les dépressions. L'un de ces lacs a dû se former non loin de la côte occidentale, derrière la barrière rocheuse formée par la chaîne côtière ; le Stanley-Pool en est vraisemblablement *le dernier vestige*. Mais les eaux tombant et s'accumulant toujours, leur niveau a monté ; elles ont lentement escaladé les contreforts en pente douce du versant oriental de la chaîne côtière, déposant sur les couches redressées formant celle-ci, des sédiments horizontaux semblables à ceux déjà déposés au pied de la pente dans le Stanley-Pool en s'étendant longuement vers l'ouest jusque près d'Isanghila. Enfin, *le niveau remon- tant toujours*, la masse d'eau *a atteint les crêtes* les plus élevées de la chaîne situées entre Isanghila et Vivi, à environ 600 mètres au-dessus du niveau de l'Océan, soit à 300 mètres au-dessus du niveau du Stanley-Pool, et par une gorge de cette crête *elle a, enfin, commencé sa chute vers l'Océan*. Par la force du torrent et la puissance de la masse d'eau, la gorge s'est élargie, approfondie pendant des siècles, et aujourd'hui encore, le fleuve en furie, bondissant par-dessus les blocs accumulés, continue à y régulariser son lit.

En même temps qu'il parvenait à rompre la barrière qui le maintenait à l'état de mer intérieure, le Congo déposait sur ses rives successives des amas d'alluvion. C'est à cette circonstance que ces vastes territoires, qu'ils soient en plaines ou en montagnes, doivent leur étonnante fertilité.

**L'âge des chutes.** — Lorsqu'on jette un coup d'œil sur la carte d'Afrique, on constate que le prodigieux système d'eau de l'intérieur n'a véritablement d'issues à la mer que de quatre côtés : par le Nil, le Zambèze, le Niger et le Congo. Tous les autres fleuves sont d'importance secondaire et ont leur source dans la chaîne côtière.

Avant l'écoulement de la mer intérieure, il est certain que la rivière qui débouche à Banana n'était, elle aussi, qu'un cours d'eau peu important, petit fleuve de montagne, ayant probablement ses sources dans les parages d'entre Vivi et Isanghila et venant déboucher au fond d'une baie

assez semblable à celle du Cameroun ou du Gabon. A une époque encore assez récente, cette baie renfermait des eaux saumâtres, dues au mélange des eaux marines et des eaux du fleuve, ce qui permettait à un genre spécial de grands mollusques, nommés *Galatées*, d'y vivre, comme ils vivent encore de nos jours au Gabon, bien que dégénérés. Mais lorsque les eaux de la mer intérieure repassèrent par-dessus la crête des monts de Cristal, creusant une gorge coïncidant avec la vallée supérieure de la rivière de Banana, l'abondance des eaux douces fut telle que les Galatées, qui, pour vivre, exigent des eaux saumâtres, en manquèrent et périrent. L'existence d'immenses dépôts de grands coquillages fossiles m'ayant été signalée entre Boma et Banana, j'allai les explorer, et l'étude des terrains dans lesquels ces précieux fossiles étaient conservés me fit acquérir la preuve que la transformation de la petite baie aux eaux saumâtres en puissant estuaire d'un grand fleuve est relativement récente, c'est-à-dire que *les chutes du Congo doivent dater de l'époque quaternaire*, attendu que j'ai rencontré des valves remaniées de ce mollusque d'eau saumâtre dans le limon fluvial qui surmonte les dépôts tertiaires près des criques de Banana.

**Le sol et sa fertilité.** — Les rives du Congo, *qu'elles soient en plaines ou en montagnes, sont recouvertes d'épais amas d'alluvions fertiles* et de couleur ocreuse. Pour comprendre ce phénomène, nous devons d'abord constater que le grand fleuve ne roule des eaux limpides en aucune saison. Toujours ses eaux sont fortement colorées en brun. En arrivant au Congo, j'avais cru qu'elles prenaient cette coloration dans leur passage en cataractes à travers le grès rouge qu'elles pulvérisent. Mais, lorsque j'atteignis Léopoldville, je pus me convaincre que la couleur brune était au moins aussi intense que dans le bas Congo, et elle se renforçait encore au-dessus du confluent du Kassai. L'origine de cette coloration git donc bien avant dans le haut Congo.

C'est assez dire que les alluvions déposées par le fleuve sont elles-mêmes fortement *ocreuses par suite de la grande*

*quantité de fer* renfermée dans les eaux qui les ont amenées. Ces alluvions des berges du Congo sont d'ordinaire très sableuses avec lits et lentilles d'argile grise et rouge. Or, du Kassai à l'Océan, j'ai vu les plateaux recouverts d'une alluvion semblable sur une épaisseur de 10 à 20 mètres. C'est une nappe uniforme qui se retrouve partout jusqu'à la ligne de partage des eaux du Congo et du Quilou, sur les plateaux de la région montagneuse et dans le bas Congo. Cette nappe d'alluvions, recouvrant le sous-sol de tout cet espace, forme donc le sol de la contrée, et, par conséquent, son dépôt est récent. Comme on le verra plus loin, c'est, avec le creusement des Monts de Cristal, le dernier événement géologique réellement saillant qui se soit produit dans cette partie de l'Afrique équatoriale. J'ai examiné constamment avec soin ce limon, si fortement coloré, formant le sol des plateaux, et je l'ai vu constitué par des lits de sable et d'argile peu épais pris individuellement, mais se répétant du haut en bas de la masse limoneuse. Une alluvion ainsi composée est à coup sûr fertile. Le manioc va, au surplus, nous en fournir la preuve.

**Culture du manioc.** — Le manioc, par ses qualités nutritives, est l'aliment préféré des noirs. Ils défrichent le sol et y établissent de petits tertres de terre à peu près de mètre en mètre, ce qui fait dix mille de ces tertres par hectare. Dans chacun d'eux, ils plantent en bouture trois morceaux de tige de manioc, qui produisent, au bout de dix-huit mois cinq ou six grosses racines. Cinq racines pèsent deux kilogrammes, après dessication et sont le produit de l'un des dix mille tertres, ce qui fait 20 000 kilos de fécule à l'hectare. Ce chiffre est un minimum. Si on laisse croître la racine, non pas dix-huit mois, mais deux ans, elle triple de volume et prend la grosseur du haut du bras. Il en est qui pèsent jusqu'à 8 kilogrammes pièce.

*Comparez cette production de fécule* à celle de nos terres, qui atteignent difficilement 1500 kilogrammes à l'année, soit en dix-huit mois, environ 2,200 kilogrammes, et vous pourrez sans peine apprécier le rendement des deux terres par l'écart entre 20000 kilogrammes et 2.200 kilogrammes.

Il en serait de même pour une foule de produits, tels que le maïs, le haricot, les plantes oléagineuses, comme le sésame, l'arachide et autres. Que ne fera-t-on pas croître sur des terrains de pareille richesse ! Ainsi le limon des plateaux, ou alluvions anciennes du Congo, est d'une extrême fertilité, *aussi bien dans la montagne* que dans les plaines du haut Congo et de la côte. J'insiste sur celui de la montagne, parce que se bornant à envisager celle-ci d'après ce que l'on voit dans la vallée même du Congo ou à ses abords immédiats, on a souvent cru qu'elle était à peu près stérile.

**Les mines de cuivre.** — Les mines de M'Boko Songo (en territoire aujourd'hui français) consistent en trous assez grands d'où les indigènes extraient la malachite et du minerai de plomb ou galène, mélangés à de la mine de fer. Ils retirent de la malachite de petits lingots de cuivre par un procédé qui sera décrit ultérieurement. L'exploitation a lieu à ciel ouvert et ressemble beaucoup à celle qui fut largement pratiquée dans l'Entre-Sambre-et-Meuse pour notre minerai de fer. La mine renferme une quantité notable de petits blocs de malachite enfouis dans une terre rougeâtre. — Sur la rive opposée du Congo, en territoire portugais, à 150 kilomètres du fleuve, se trouvent, à Bembé, d'autres amas de malachite, qu'une Société anglaise a jadis tenté d'exploiter, mais qu'on dut abandonner à cause de la difficulté des transports.

Entre ces deux points, M'Boko Songo et Bembé, distants de plus de 200 kilomètres, s'étend la vallée du Congo, qui traverse les mêmes terrains que ceux de ces localités. On ne s'étonnera pas que je sois en mesure d'annoncer que *les abords du Congo sont, à leur tour, riches en malachite*. J'en ai trouvé sur plusieurs points des possessions du Roi dans des conditions de gisement telles qu'il y a tout lieu de croire qu'il s'y trouve d'importants amas de ce minerai. On ne l'ignore pas, la malachite est un des composés qui produit le plus de cuivre, puisqu'elle fournit de ce métal 50 à 60 p. c. de son poids.

**Conclusions.** — En résumé, voilà ce que j'ai à vous ex-



poser quant aux ressources naturelles reconnues — je suis loin de dire qu'il n'y en aura pas encore beaucoup d'autres qui seront découvertes — dans la région qu'il m'a été donné de visiter :

Fertilité inouïe du sol dans cette région ;

Matériaux de construction nécessaires à l'établissement des Européens ;

Riches amas de minerai de fer également dans toute la région ;

Gisements de cuivre de grande apparence dans la partie montagneuse.

Voilà au point de vue économique, sur la possibilité pour nos compatriotes, de tirer parti des richesses des régions équatoriales, ce que j'ai vu et observé.

J'ai vu et observé que rien n'empêche l'Européen de vivre et de s'établir au Congo.

J'ai vu et observé que le noir travaille, et travaille pour le compte des blancs.

J'ai vu et constaté d'immenses ressources naturelles qui ne demandent qu'à être mises à fruit.

C'est l'œuvre de notre Roi d'avoir mis à notre portée des territoires aussi favorisés, soustraits jusqu'à présent, par des circonstances extraordinaires, à l'activité de l'Europe.

Par une puissante pensée, animée du plus haut patriotisme, non seulement un nouvel Etat est créé, mais il s'installe et s'organise. Partout déjà on sent son action et sa protection par les services publics qui se développent successivement. Et tout cela est le fruit de quelques années !.... N'est-ce pas réellement la plus haute expression du génie colonial de notre siècle ! (ED. DUPONT).

## § II. — PRODUCTIONS MINÉRALES.

**Les minéraux usuels.** — Nul doute que le sol africain, comme celui des autres continents, ne renferme des richesses minérales de tous genres. C'est faute d'observation directe qu'il avait été affirmé le contraire.

De mines de *fer*, de *cuivre*, de *plomb* sont exploitées par les indigènes dans plusieurs districts du Congo. L'*or* même a été signalé en pépites dans le Katanga et sur le Congo inférieur. L'*argent* doit être associé aux autres minerais métalliques. Le *cinabre*, sulfure rouge de mercure, existe dans le Kasongo. Le *sel* forme un article important de commerce dans le Maniéma et l'Ouvinnza.

Comme matériaux de construction, le *marbre* gris, les *calcaires* de diverses espèces, la *craie blanche*, les *schistes* ardoisiers, les *roches volcaniques*, le *quartz*, l'*argile* rouge, dont on fait des briques séchées au soleil, les *grès* à poterie, même le *kaolin* ont été signalés sur divers points du pays.

La *houille* a été reconnue en grande masse dans le bassin du Zambèze et doit se trouver aussi dans le Congoland méridional. Toutefois comme combustible, elle est suffisamment remplacée par les bois de chauffage que les steamers, notamment, se procurent chaque soir en abordant à quelque rive boisée.

Nous donnerons ci-après quelques détails sur le *fer* et le *cuivre*, avec la manière dont les indigènes les exploitent et les objets qu'ils en fabriquent. Ce sera en même temps un chapitre de l'industrie indigène.

**Le fer, et la métallurgie nègre.**— Le fer est le roi des métaux, en Afrique comme ailleurs, et il y est commun. Tous les explorateurs signalent à chaque instant sa présence, ainsi que celle de nombreuses forges en activité.

D'après Cameron, dans le Manyéma et dans l'Oroua, il y a en quantité considérable, un beau minéral spéculaire qui donne un fer très estimé. Dans un grand nombre de gros villages de cette contrée, Livingstone a vu beaucoup de forges en activité. Entre les lacs Nyassa et Bangouélo, il est l'objet d'un très grand travail. « Les gens que nous trouvons au nord du Manndo, dit Livingstone, sont des Mannganyas ; leur village est une bourgade de forgerons. Le bruit incessant des marteaux annonce un travail très actif... Le fer extrait d'une hématite jaune qui abonde dans le pays, est de très bonne qualité... Il faut que l'industrie du fer soit, dans le pays, excessivement ancienne ; on ne fait pas un quart de mille sans trouver des scories, des tuyaux calcinés, des fragments de fourneaux cuits par le feu et devenus de la brique. »

Sur les bords du Congo même, Stanley a trouvé à chaque instant des témoignages nombreux de l'ardeur et même de la perfection avec laquelle les indigènes travaillent le fer. Ils en font des couteaux, des marteaux, des hachettes, des pinces, des enclumes, des tarières, des flèches, des hameçons, des baguettes, des pointes, d'énormes fers de lances, des dagues, des poinçons, des épingles à cheveux, des bracelets, des perles, des clochettes, des houes, des plantoirs, etc. L'énumération de tant d'objets divers, tous façonnés en fer, prouvent que certaines peuplades des bords du Congo sont plus avancées dans l'industrie qu'on ne le croit en général.

Sur les rives du bas Congo, des indices de gisements ont été constatés par les agents de l'Association, à Banana, à Boma, à Sadika-Banzi, à Vivi, à Tchoumbou, à Isanghila, etc.

« Nous savons aussi, dit le P. Merlon, que le fer est très répandu dans le Haut Congo, notamment dans le Loulongo, chez les Bangalas, à l'Equateur et au lac Mantumba. Le terrain marginal de ce dernier est particulièrement jonché de minerai de quartz, de cailloux rougeâtres et poreux. La couche de terre qui s'y superpose est rouge elle-même et d'aspect ferrugineux. Quelques-uns des cailloux, réduits en poudre, noircissaient le liquide ; ce qui explique la teinte sombre des eaux.

» Quant au lac Léopold, son voisin, le terrain de ses rives est composé d'un grès dur, veiné de minerai de fer. Recueillie dans un verre et examiné à la clarté du soleil, son eau a la couleur du cognac, on la prendrait pour de l'encre quand on la voit couler dans son lit. On ne peut expliquer non plus que par la présence du précieux minerai cette teinte foncée dont nous parlons, et qui est commune à un grand nombre des affluents du fleuve. Le Rouiki, « la Rivière noire », l'Ourouki, le Loulougou, l'Ikélemba, les deux lacs susmentionnés sont complètement dans ce cas. »

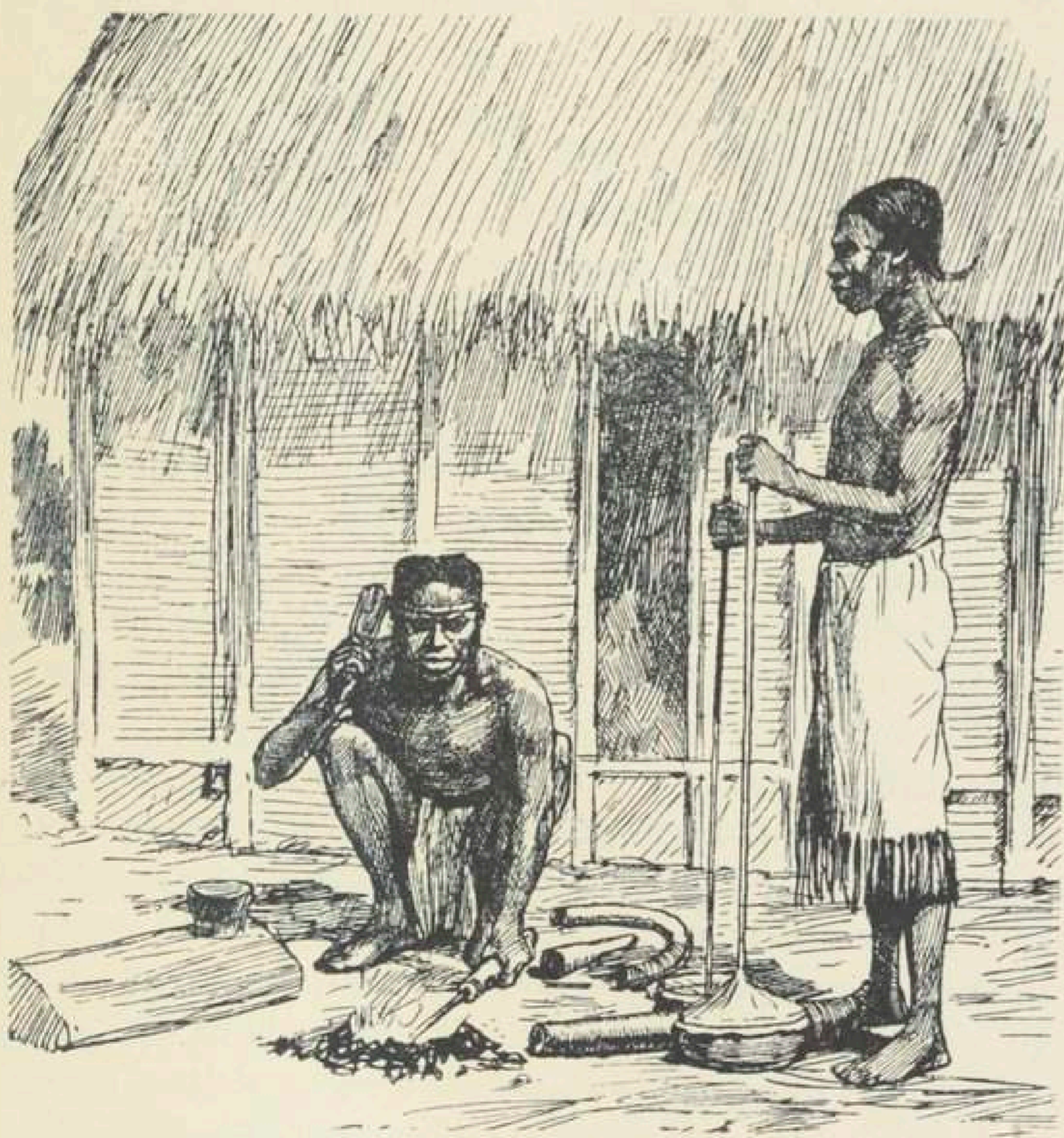
**Réduction du minerai.** — « L'extraction du minerai de fer s'opère exactement comme celui de la malachite, dont on parlera ci-après.

» Une fois acquise, la limonite est mise dans des paniers de lianes, qu'on dépose dans des mares d'eau claire. Les enfants, au moyen de bambous, agitent violemment le minerai immergé. L'argile, trempée, s'en dégage et le laisse seul dans les paniers.

---

(1) R. P. MERLON, *le Congo producteur*.

« Il faut ensuite le dégager des parties non métalliques (gangue), qui lui restent encore adhérentes. Pour atteindre ce résultat essentiel, les noirs creusent des trous côniques pouvant avoir cinquante centimètres de profondeur, et vingt centimètres de diamètre à la base. Ces excavations sont ordinairement remplies de terre glaise très adhérente. Ensuite (selon la méthode catalane), ils y déposent des couches alternatives de minerai et de charbon de bois, auxquelles on met le feu, et on active la combustion graduellement au moyen des soufflets très primitifs. Il se forme alors dans la partie inférieure de l'appareil, de l'acide carbonique qui s'élève, et qui



*Forgeron Bayanzi. Soufflet double mu alternativement.*

ayant à traverser les couches de charbon incandescent, se change en oxyde de carbone. C'est ce dernier gaz qui désoxyde le fer. Le métal tombe, presque réduit et déjà fondu, au fond des trous ; la gangue, vitrifiée et en fusion, y tombe aussi ; mais vu sa faible densité, elle change le métal liquéfié en scorie bouillante. Cette scorie s'écoule par dessus les bords des trous de fusion, et quand ces trous

sont pleins du métal purifié, on fait écouler celui-ci par un orifice pratiqué au fond de l'excavation, dans un canal sablonneux creusé pour le recevoir, et où il se solidifie. Le produit ainsi obtenu est du fer presque pur. »

**Forges des Nègres.** — Les forges des Bayanzi et des Ouaboumas, habitants de la rive droite du Kassaï inférieur sont fort simples, comme tout, du reste, chez ces hommes qu'on dirait taillés dans la simplicité. Dans une case, plus souvent sous l'auvent en paille d'une hutte, se trouve un bloc de granit égalisé à sa surface et armé d'une forte plaque de fer. A côté, du charbon de bois allumé flambe à l'air, attisé par un soufflet que manie une femme ou un enfant.

Le *soufflet*, engin tout primitif, dont le type se retrouve parmi les forgerons du Kassaï consiste en deux petites caisses de bois circulaires auxquelles sont fixés deux tubes qui vont se réunir dans une même embouchure en argile. Des peaux non tendues recouvrant les cylindres se soulèvent et s'abaissent tour à tour par le moyen d'un manche ou bâton adapté au milieu de chacune. Ce mouvement de pression alternatif et rapide produit un courant d'air continu que l'embouchure commune aux deux tubes dirige sur le foyer. (C'est ce que fait voir notre gravure.)

Le Ouabouma forgeron, armé d'une pince, place un morceau de fer dans les braises, le retire dès qu'il est rouge, et le martèle au moyen d'une masse également en fer, jusqu'à ce qu'il ait pris la forme qu'il voulait lui donner.

**Objets fabriqués.** — » Ainsi faisant, le nègre fabrique des fers de lances qui ont parfois 60 centimètres de longueur sur 20 dans leur plus grande largeur, avec une rainure médiane tout à fait correcte ; des bracelets, parfois énormes, dont la circonférence est toujours très exacte ; des épingles à cheveux, de toutes formes, souvent fort délicates, jusqu'à représenter des feuilles d'arbres parfaites avec toutes leurs nervures, des pointes de flèches acérées, à quatre et six crocs recourbés, des hameçons délicats, des hachettes solides, des houes à extrémités en pointe, qui s'enserrent dans des manches de bois, des enclumes, des pinces et des marteaux, des rasoirs *sui generis*, bien affilés, de petites lames de couteaux, des haches de formes diverses, les grands couteaux d'exécution et de parade, d'aspect fantastique et étrange, qui témoignent autant de l'imagination du noir que de son industrie, et cent autres objets, répandus par milliers dans toutes les tribus africaines, mines vivantes, qui marchent et qui parlent, et dont le témoignage prophé-

tique révèle les richesses accumulées dans les entrailles souterraines, dernier mystère du Continent. (A. MERLON).

**Le cuivre, mode d'exploitation.** — Sur différents points de l'Afrique centrale les indigènes exploitent un certain nombre de mines de cuivre. Ainsi Livingstone, lors de son dernier voyage dans le bassin du Congo supérieur, doit souvent avoir entendu parler des mines de cuivre du Katanga, car il y revient à diverses pages de son journal.

Il en est d'autres au nord du Congo, exploitées par les indigènes et qui abondent en magnifique minerai de cuivre et de plomb. Avant M. Dupont, M. Destrain, agent de l'Association, les a visitées en 1884.

« C'était un jour de travail, écrit-il à la date du 18 octobre 1884, et environ 300 mineurs étaient occupés, tous étaient armés. A notre approche, le travail cessa, et les ouvriers s'avancèrent à ma rencontre, mais sans faire aucune démonstration hostile. En reconnaissant les rois qui nous accompagnaient et sur notre demande, ils reprirent leur besogne. L'excavation formée par le travail d'extraction qui dure depuis nombre d'années déjà, n'a que 60 mètres de longueur, sur 30 de largeur et 10 de profondeur. A part quelques grands couteaux dits *machètes*, ces malheureux mineurs n'ont pas d'outils. Ils emploient, pour creuser leurs trous, des morceaux de bois dur, appointés par le bout et durci au feu. Ils ont cependant du minerai de fer en abondance dans leurs environs, mais chose bizarre, ils ne pensent pas à l'utiliser.

» Voici comment il est procédé à l'extraction du minerai. Des trous circulaires d'un mètre environ de diamètre sont creusés au fond de la mine, à l'aide des bois appointés et jusqu'à hauteur d'homme. Lorsque le sol est trop dur, ils y jettent de l'eau pour le ramollir. Les terres de déblais sont transportées au dehors dans de petits paniers que se passent les hommes formant la chaîne sur la pente conduisant au fond de la mine. Lorsque les mineurs arrivent à une couche de malachite, ils la brisent avec de grosses pierres et en recueillent les morceaux. Le sol paraît très riche en minerai ; on en a extrait beaucoup en notre présence....

» Le lendemain, les indigènes nous ont montré la manière dont ils fabriquaient le cuivre, au moyen de leurs fourneaux primitifs. — J'ai recueilli ainsi, ajoute M. Destrain, des bracelets et des barres en cuivre rouge, et des lingots de plomb. La rivière, dont le courant charrie des parcelles de malachite grosses comme un œuf de pigeon, doit contenir bien d'autres richesses dans son lit. »

## § III. — PRODUCTIONS VÉGÉTALES.

**Flore congolaise.** — Plus encore que le règne animal, le règne végétal a l'un de ses grands domaines naturels sous le ciel tropical et pluvieux du Congo. Presque tous les genres connus y ont leurs représentants, tant dans les forêts vierges, aux arbres géants et aux fourrés inextricables, que dans les prairies immenses où les graminées atteignent souvent trois mètres de hauteur. La relation du voyage de Stanley nous les a fait déjà connaître en partie.

Nous allons cependant noter méthodiquement ici les espèces les plus usuelles, exploitées, parfois cultivées par les indigènes, qui en retirent leur nourriture et mille services divers.

On distingue industriellement, les plantes *alimentaires* : manioc, patate douce, igname, café, canne à sucre, figuier ; les plantes *oléagineuses* : palmier élais, arachide, sésame, ricin ; les plantes *textiles* : cotonnier, baobab ; les plantes *tinctoriales* : indigotier, orseille, poudre de Camwood ; des plantes à usages divers : tabac, caoutchouc, copal ; en outre des *fruits* succulents, tels que l'orange, la banane, la figue, la gogave, la pêche, l'ananas.

**La flore du Congo** est à ce point considérable, dit le R. P. Merlon, qu'il serait téméraire d'en vouloir détailler les richesses. Si les régions du Bas-Fleuve sont relativement dénudées, surtout vers les rives, la végétation luxuriante du Moyen et du Haut-Congo réserve au travail des colonisateurs futurs d'admirables surprises. La culture du sol ouvrira seule à l'Europe la montagne pleine d'or. L'avenir vrai du Congo est tout là.

Contentons-nous pour l'heure, d'énumérer brièvement quelques échantillons de cette flore (1).

---

(1) Ces détails sur la flore congolaise sont extraits de l'ouvrage du R. P. MERLON : *le Congo producteur*. Les spécialistes feront bien de se procurer ce volume du savant missionnaire, qui nous promet plusieurs volumes sur *la Belgique africaine*.

**Le palmier Elaïs.** — Le premier en liste est l'*élaïs guineensis*, le prince de la végétation africaine. Presque tous les villages abritent dans ses massifs leurs huttes d'herbes sèches, et reçoivent de lui, en outre de son ombrage, l'huile qui les éclaire et le vin qui les réjouit. Sa superbe touffe de verdure, qui domine orgueilleusement les productions d'alentour, étale au plein soleil du jour ses grandes feuilles d'un vert sombre, que le vent du soir agite languissamment comme des éventails.

A la naissance des premières feuilles, et plus bas, sur le tronc, de grosses touffes d'amandes étroitement enserrées apparaissent toutes rouges, et violacées par endroits. Ainsi colorés, les fruits sont mûrs et commencent à tomber à terre. Le noir coupe alors les régimes, dont un seul pèse jusqu'à trente, cinquante kilos et plus, et peut fournir de trois à quatre cents amandes.

Les noix recueillies sont broyées par les indigènes et soumises à ébullition. Après le refroidissement, l'huile qui surnage est recueillie soigneusement, déposée dans des jarres de terre cuite au soleil, et sert aux indigènes pour la cuisine et pour leur éclairage. Liquide à son lieu d'origine, elle prend en Europe la consistance du beurre.

L'*élaïs* est, à mon avis, une des grandes cultures de l'avenir. Sans l'appoint considérable de fonds nécessités par les premières années d'exploitation, je m'expliquerais difficilement qu'on ne s'y livre pas davantage. Un jeune pied commence, en effet, à produire au bout de la cinquième année, et son rendement alors peut être évalué, au bas chiffre, à cinq francs. Si donc je confie au sol aujourd'hui mille pieds d'*élaïs*, ce qui est peu, j'en retirerai, dans cinq ans, cinq mille francs. Durant ces mêmes cinq ans, j'aurai, chaque année, fait une nouvelle plantation de mille pieds, soit au bout des cinq ans, de 5000 palmiers. Et en admettant que le produit de l'arbre croisse, par année, dans les proportions de 5, 6, 8, 10, 12 et 15, ma plantation d'*élaïs* me rapportera, en dix ans, *cent soixante et un mille francs*. Ajoutons que la *noix de palme*, comme son huile, est très demandée aujourd'hui. Comme quantité, si non comme valeur, la noix palmiste est le produit le plus exporté. (Pour un million et demi annuellement).

Un autre produit très précieux de l'*élaïs guineensis* est le **vin de palme**, liquide gris et pâle, un peu trouble, assez semblable à de l'eau d'orge peu chargée ; légèrement laiteux, il est très agréable au goût. Pour se procurer cette boisson, très recherchée des noirs depuis Boma jusqu'au Stanley-Pool, l'indigène, dès l'aube et vers



le coucher du soleil, grimpe au sommet des palmiers en s'aidant d'une liane recourbée qui l'aide à embrasser le tronc, de la même manière que les Arabes du Sahara pour la cueillette des dattes. Une fois en haut, le natif pratique une incision dans l'arbre, à la naissance des premières feuilles, et y introduit un petit tuyau de bois par lequel le précieux liquide se déverse abondamment dans unealebasse au ventre rebondi et préalablement fixée à l'orifice. Ce vin, que les indigènes appellent *malafou*, se trouve en grande abondance, surtout à la rive droite du fleuve, entre Manyanga et le Djoué ; les indigènes en absorbent parfois, à mon su, jusqu'à quinze litres par jour. C'est aussi un cadeau de bienvenue que tous les chefs de villages offrent aux Européens de passage.

Le **cocotier**, *cocos nucifera*, appartient, lui aussi, à la dynastie des palmiers. C'est un arbre majestueux qui élève son stipe gracieux à vingt mètres de hauteur, où se suspendent durant toute l'année ses noix oléifères. De tous les arbres des pays chauds, c'est celui qui donne les produits les plus variés, et dont l'homme peut tirer le plus admirable parti. Le cocotier est le triomphe de la nature tropicale. La poésie arabe en a fait un être animé créé par Dieu le sixième jour, en même temps que l'homme. « Ce roi des oasis, disent les Soudanais, doit plonger ses pieds dans l'eau et sa tête dans le feu du ciel. » La science consacre cette affirmation, car il faut une somme, accumulée pendant huit mois, de 5,000° de chaleur pour qu'il mûrisse parfaitement ses fruits. Le fruit du cocotier est composé d'un brou fibreux, puis d'une coque résistante comme la pierre, d'aspect brun sombre, avec quelque chose comme deux petits trous obturés au sommet. L'intérieur de la noix est tapissé d'une couche très blanche, assez dure, de quatre à cinq centimètres d'épaisseur, insipide, qui est l'amande. Et cette chambrette neigeuse renferme le lait de coco, liquide d'un blanc laiteux qui se durcit à pleine maturité, et constitue, avant ce temps, une boisson légèrement acide fort agréable à prendre. L'amande, enlevée de la coque et séchée par morceaux, se nomme *coprah*.

L'**arbre à pain**, *artocarpus incisa*, est presque inconnu au Congo ; il mérite cependant mention ici parce que j'en ai vu plusieurs échantillons de très bonne venue à la mission de Landana. Et le renseignement m'a paru avoir sa valeur. Cet arbre précieux, en effet, de la famille des figuiers, porte un fruit globuleux, plus gros que les deux poings, qui peut être récolté durant huit mois consécutifs.

Le **baobab**, le géant des végétaux connus, est largement re-

présenté de Boma jusqu'au Pool et au-delà. Ce doyen de la famille des mauves est aussi le plus ancien et le plus colossal des monuments organiques de notre planète. Tenant parmi les végétaux la place que l'éléphant occupe parmi les animaux, il nous est arrivé, ainsi que lui, comme le témoin antique des dernières révolutions du globe, et des déluges qui sont venus ensevelir les productions de l'ancien monde. La forme massive du baobab a quelque chose de majestueux. Son écorce lisse et brunâtre lui donne l'apparence d'un arbre de bronze. Sans doute, il n'atteint pas au Congo ses plus extrêmes proportions. Et encore ! Le baobab qui se trouve à Boma sur le chemin de séparation des factoreries française et portugaise, ne peut être embrassé par six hommes. On rencontre toute une forêt de ces colosses à Kinchassa, près de Léopoldville, dans laquelle sont enfouis plusieurs grands villages et la station de l'Etat. Son tronc ne s'élève pas très haut, mais se rattrape en grosseur. Les branches, étendues horizontalement, lui donnent un certain air de parasol. Dans l'intérieur du fruit, à l'entour des grains, se trouve une moelle blanche d'un goût délicat, paraissant sous l'aspect d'une éponge imbibée. L'écorce de l'arbre, d'un gris cendré, épaisse d'un pouce au plus, est peu adhérente au tronc et cède facilement au couteau. Déchirée en lanières allongées, elle sert à la fabrication des cordages ; effilochée, au tissage des pagnes. Cette écorce aussi, très demandée aujourd'hui en Angleterre, où elle sert à la fabrication du papier d'emballage, s'y achète à raison de 10 liv. st. la tonne (250 fr.). Enfin, l'indigène creuse dans le cœur de ces géants les pirogues, parfois très grandes, qui le transportent sur les eaux du fleuve.

Le **bananier**, *musa paradisiaca*, n'est pas un arbre, mais une plante herbacée de taille gigantesque, qui appartient au genre des monocotylédones, et à la famille des musacées. Je ne puis rendre le sentiment suave de repos et de fraîcheur que m'a toujours inspiré l'aspect des hauts bananiers auprès desquels nous nous arrêtions chaque soir à l'étape. Mes porteurs, en l'apercevant, reprenaient courage et confiance, sachant bien que là où il croît, ils trouveront toujours et de l'eau et des vivres. Cet aimable végétal a quinze pieds environ ; il se compose d'une tige simple, ronde et droite, vert jaunâtre, fort lisse, terminée au sommet par un épanouissement de grandes feuilles ovales, longues de six pieds sur dix-huit à vingt pouces de large. Un épi de fleurs de quatre pieds et plus de haut s'élève du centre des feuilles huit à neuf mois après la naissance du végétal. Aux fleurs succèdent bientôt des fruits de la longueur de

huit pouces sur un de diamètre, fruits délicieux qui se remplissent d'une chair parfumée à mesure qu'ils avancent vers leur maturité. Ces fruits, longs, d'un jaune d'or, et pressés en grappe énorme, pendent peu à peu vers le sol en même temps qu'une grande fleur terminale empourprée.

Le bananier est le compagnon d'habitat de toutes les tribus africaines ; et je ne crois pas m'avancer trop en affirmant qu'il est pour nos indigènes ce qu'est le dattier pour les Arabes et les Touaregs du Sahara. Je dirai plus : le bananier leur est incomparablement plus précieux que le froment pour nous. Un demi-hectare qui, planté de blé, ne suffirait pas en Europe à la subsistance de deux hommes, en entretiendrait cinquante, s'il était planté de bananiers, dans les régions des tropiques. Son fruit parfumé, surtout la petite banane dorée, qui développe au palais un bouquet de vanille, n'est pas seulement un dessert, une friandise, il est, avec la chicouangue, le pain des indigènes.

Si je m'arrête à développer les détails d'application des produits naturels du Congo, la raison en est d'abord que je tiens à montrer le pays tel qu'il est et qu'il m'a paru être, un pays fécond, un pays de ressources, un pays d'avenir. Un autre motif encore m'y détermine, qui est d'indiquer aux missionnaires, appelés à me succéder là-bas, les secours matériels dont ils pourront avoir besoin un jour, et à quelques Européens de la contrée africaine, que, s'ils se plaignent du pays, la faute en est surtout à eux-mêmes.

L'**arbre à beurre** est une essence du Haut-Fleuve. Son fruit, semblable d'aspect à nos petites prunes du Nord, offre au voyageur une chair savoureuse et excellente au goût. La noix qu'elle recouvre a la forme ovoïde. C'est de cette noix qu'on tire le beurre végétal. C'est un des arbres de l'avenir.

Les **lianes à caoutchouc** appellent maintenant notre attention. Tout d'abord, il n'y a pas au Congo d'*arbres* à caoutchouc : l'*hevea* géant de la Guyane, le *ficus elastica* de la Malaisie et de l'Indo-Chine, le *siphonia florida* des provinces brésiliennes du Para et de l'Amazone n'y croissent pas. La source de ce produit précieux réside toute entière au Congo dans une liane puissante, la *landolphia florida*, ainsi que dans quelques autres euphorbiacées et diverses apocynées, celles-ci plus fréquentes au Gabon. La liane dont nous parlons est le boa végétal des forêts congolaises. Trainant sur le sol son tronc dénudé du bas, glissant à travers toutes les ronces, courant par bonds énormes à travers les sentiers des fauves, contournant les rochers, s'élançant aux grands arbres



*Le bananier. — Paysage de la région du Tanganika.*

qu'elle enlace, jetant ses ponts de verdure et sa ramure sombre d'une rive à l'autre des cours d'eau, retombant plus loin sur la terre, où elle s'enchevêtre elle-même dans un inextricable réseau de racines, cette plante singulière et sauvage remplit d'immenses régions dans les forêts mystérieuses de l'intérieur. Ses fruits ressemblent à de petits melons dorés, et contiennent une pulpe acidulée qui renferme les noyaux, très agréable et fort rafraîchissante.

Le suc de la plante est une substance laiteuse, légèrement piquante, solidifiable à l'air, qui tient en suspension une autre substance solide assez molle, d'un brun jaunâtre, le *caoutchouc* proprement dit. Celui-ci se trouve dans le suc laiteux de la plante absolument dans le même état que les globules de beurre dans le lait. Les indigènes, au moins ceux qu'il m'a été donné de voir opérer au Congo, procèdent de deux manières pour recueillir le suc de l'arbre : par ablation et par incisions. Le premier moyen n'est pas même digne d'un sauvage. Couper la liane pour en avoir la sève, c'est dessécher la source pour boire une goutte d'eau. L'autre procédé d'extraction consiste à opérer sur la liane, avec un instrument tranchant, des incisions qui pénètrent jusque sous l'écorce. Au-dessous de la dernière qui est aussi l'inférieure, les naturels fixent, au moyen de terre glaise, ou même de caoutchouc demi-frais, une feuille assez large et recourbée qui conduit dans unealebasse placée au pied de l'arbre tout le suc qui découle, en un mince filet blanc, des incisions supérieures. Au moment de l'extraction, le suc du *landolphia* est fluide et, comme nous l'avons dit, presque blanc. En se solidifiant il brunit ; on en forme des boules de diverses grosseurs. Les noirs emportent leur récolte aux villages, où ils l'enterrent de longs mois, jusqu'à ce qu'une occasion se présente, qui leur permette d'envoyer le précieux caoutchouc aux factoreries côtières. Le domaine de la liane à caoutchouc comprend le bassin total du Congo. Elle croît innombrable dans toutes les forêts du Haut-Fleuve, gardant gonflés ses précieux réservoirs jusqu'au jour où une voie de communication commercialement utilisable lui ouvre pour l'Europe ses veines d'or.

**L'arbre à ivoire** a, lui aussi, moins le stipe, certains airs de palmier, et doit compter parmi les plus étranges productions africaines. Les fruits, au nombre de trois ou cinq, naissent comme d'énormes bubons, à la naissance des feuilles. D'aspect grisâtre, le fruit atteint en grosseur les proportions d'une tête d'enfant. A maturité, il acquiert une si grande dureté et une telle blancheur qu'on peut l'employer aux mêmes usages que l'ivoire proprement dit. On nomme aussi cet arbre *corozo*, *black ivory tree* en anglais.

L'**arbre acajou** s'est offert fréquemment à ma vue sur toute la rive nord du fleuve, depuis Boma jusqu'au Pool. Je ne l'ai point vu au delà. D'octobre à février, toutes les branches se chargent de fruits jaunes, à forme cardiaque, très estimés des indigènes. Ils sont formés de deux parties entièrement dissemblables : la pomme d'acajou et la noix.

Le **kola**, *kola acuminata*. Parmi les végétaux dont le sol du Congo est le plus prodigue se range le kola. J'estime qu'un des plus heureux coups de dé pour notre Europe sera l'assimilation de cet arbre d'une utilité hors de pair, dont les produits sont, en ce moment, consommés dans toute l'étendue de l'Afrique tropicale équatoriale. Je l'ai rencontré partout jusqu'à l'équateur. Dans les champs d'arachides, de patates douces, de maïs qui avoisinent les huttes, au cœur même des villages, et plus loin dans les bois, le voyageur aperçoit de grands et beaux arbres, de l'aspect de nos châtaigniers, dont le feuillage épais d'un vert bleuâtre retombe négligemment vers le sol. Deux fois par an, en juin et en décembre s'entr'ouvrent, dans cette verdure épaisse, des centaines de fleurs, qui, cinq mois après, changées en fruits, pendent comme d'énormes grains de corail rose aux branches du kola. A maturité complète, le fruit prend une teinte légèrement brune. Il a la taille et l'extérieur d'une prune. Sa chair est blanche, légèrement jaunâtre, cassante comme celle de nos châtaignes, et extrêmement amère au goût. Aussi les indigènes, dans leur fêtes bachiques, et même en temps ordinaire, en mâchent-ils constamment un ou deux ; de la sorte, leur malafou, par contraste, leur paraît toujours délicieux. Le naturel du Congo ne trafique pas de cette noix. Il la consomme sur place et lui donne, dans la vie sociale, une extrême importance. Qu'il s'agisse d'un traité de paix, d'un pacte d'alliance, d'une négociation de mariage, de la réception d'un blanc, d'un serment ou d'une supplication religieuse, la noix de kola intervient. Elle est le calumet de paix, le garant de la foi jurée, le symbole de l'hospitalité, l'encens du noir. Les kolas blancs s'échangent entre les chefs pour conclure la paix ; les kolas rouges sont envoyés comme déclaration de guerre à la tribu ennemie. Enfin, dans l'ordre religieux et judiciaire, l'importance de la noix de kola n'est pas moindre. Le kola peut donner cinquante kilogrammes de noix par année moyenne, en deux récoltes. Son fruit contient de la caféine en quantité notablement plus considérable que la graine même du caféier, et un principe tonique extrêmement abondant. Amer et desséchant, ce fruit a la propriété de rendre très agréable l'eau que l'on boit im-

médiatement après l'avoir mâché. On ne saurait mettre en doute ses principes nutritifs, puisque les indigènes, après avoir mangé, le matin, deux ou trois de ces fruits, peuvent travailler toute la journée, sans éprouver ni faim ni fatigue.

**La vigne-liane.** — Durant une excursion aux environs de Kwamouth, mon attention fut attirée par une puissante liane aux larges feuilles en tout semblables à celles de la vigne, enlacée çà et là parmi les arbres des massifs vierges de la route. Je me glissai à travers les broussailles jusqu'au pied de l'une d'elles ; et j'aperçus, avec une véritable émotion, d'énormes grappes violacées pendantes au milieu de ses feuilles. C'était la première fois que la vigne sauvage apparaissait aux regards d'un voyageur au Congo. Les grains en sont noirs, ou mieux violacés, et se pressent en grappes très épaisses, du poids de deux à trois livres. J'en ai cueilli une, plus tard, qui pesait cinq kilos trois cents grammes. Le grain est rond et petit, la chair peu forte, et renferme deux pépins assez gros. Le jus ne tache pas. J'ai dénommé ce nouveau produit indigène : *vitis congolensis*.

**L'arbre à copal**, *trachylobion*. Par la couleur du tronc, l'aspect de son feuillage, son bois jaunâtre, et par le phénomène d'exsudation de ses branches, cet arbre présente au regard superficiel l'apparence de nos acacias. Toutefois, il est beaucoup plus vigoureux que ces derniers et plus feuillu.

**L'arbre à coton**, *eriodendron*, est une malvacée qui croît spontanément depuis Boma jusqu'au Nyangwé. C'est un arbuste à bois tendre, de cinq à six mètres de haut. Le fruit est une capsule à trois compartiments égaux qui s'ouvrent à maturité par la rupture des nervures dorsales des carpelles, comme nos balsamines. Il s'en dégage alors, en trois houppes, de petits buissons très doux au toucher, blancs comme neige, et comparables pour la forme, et en petit, au bonnet à poil de nos grenadiers. C'est le coton.

**La canne à sucre**, *calamus indica*, est une habitante du Haut-Fleuve. Elle y croît abondamment, à profusion, presque à l'état sauvage. Les noirs l'apprécient beaucoup pour la sève sucrée qu'elle contient ; aussi en mâchent-ils volontiers quelques mètres dans la journée avec une satisfaction qu'ils ne cherchent pas à déguiser. On ne la rencontre véritablement que depuis Kwamouth, et c'est surtout parmi les tribus du Kassaï que cette culture a toute son expansion. Si le vin d'élaïs est la boisson des noirs du Congo Inférieur, et le vin de banane celle des habitants du Congo-Moyen, le vin de canne à sucre est le breuvage par excellence, le vin na-

tional de tous les indigènes du Haut-Fleuve. Ce vin se prépare un peu comme le jus de banane : les cannes sont coupées en morceaux qu'on débarrasse de leur écorce fibreuse extérieure. La moëlle sucrée est alors écrasée dans d'immenses récipients où elle fermente avec un certain mélange d'eau. Cette boisson est fort bonne à boire ; elle a l'apparence très accentuée de l'eau d'orge, et donne au palais qui n'y est pas accoutumé une impression particulière difficile à rendre, mais à laquelle on se fait rapidement. Pour ma part, je n'ai pas eu d'autre vin durant tout mon séjour dans le Haut-Fleuve ; et c'était une véritable privation pour moi lorsque je n'en pouvais avoir. Les Ouaboumas qui transportent le vin de canne à sucre, annoncent leur marchandise aux villages riverains par un long cri prolongé : malââfoûôû ! malâââfoûôû !! A Kwamouth même, qui est au confluent du Kassaï et du Congo, une *touque* contenant cinquante litres de malafou ordinaire valait en 1886, de 30 à 35 mitakos, fr. 3-60 à fr. 4-10.

Le **manguier** est, lui aussi, une des essences très remarquables de ce pays. Son feuillage léger, mais fort dense, sa nature droite et élancée, ses fruits multiples tirant sur le jaune et mélangés de rouge, son grand air de vie et de force, lui conquièrent l'admiration de ceux qui le rencontrent. La mangue est saine et d'un goût agréable ; le bouquet qu'elle développe lui est particulier et ne ressemble à celui d'aucun autre fruit.

Le **caféier**, *coffea arabica*, s'acclimatera parfaitement, avec un peu de persévérance et des soins, dans le Bas-Congo. J'en ai vu quelques beaux plants, jeunes encore, à Matadi et à Kinchassa, qui promettent. Sur le plateau central, il croît en abondance à l'état sauvage. Mais je n'y insiste pas pour l'heure. Ce produit ne pourra attirer là-bas l'attention sérieuse des commerçants européens qu'au jour, prochain d'ailleurs, où une voie de communication assurée et peu coûteuse reliera Stanley-Pool à la côte.

Le **tabac**, *nicotina tabacum*, est d'un usage journalier pour tous les indigènes. Il croît abondamment dans toutes les parties du Bas et du Moyen-Congo ; sa frontière terminale, dans le Haut-Fleuve, est aux Bangalas. En général, le tabac du Congo est médiocre, non que l'espèce cultivée soit mauvaise, mais parce que les noirs ne le savent pas préparer, ni récolter à point. Je dis en général, car les Batékés de l'Alima, dans la partie française du territoire, fournissent un tabac de grande valeur, très parfumé, que je ne crains même pas de comparer aux feuilles havanaises. Dans le Haut-Fleuve, les Ba-



tékés et les Bayanzi, en dehors de l'Alima, ont également un tabac médiocre, qu'ils vendent, soit en feuilles par petites touffes, soit en tresses minces. Il est également très noir. Les hommes y fument relativement peu ; ils préfèrent l'*iamba*, dont nous aurons à parler tout à l'heure. Mais je n'y ai presque pas vu de femmes qui n'eussent la petite pipe nationale à la bouche. La fille d'Eve fume sans cesse, soit qu'elle pioche son champ de manioc, soit qu'elle prépare la *chicouangue* de la semaine, soit qu'elle allaite son enfant ou boive le malafou. Dans quelques villages de Mouroundou, au nord du confluent du Kassaï et du fleuve, j'ai vu les indigènes fumer leur tabac dans une pipe en terre cuite, dont le tuyau se compose de la nervure centrale de la feuille fraîche de bananier, ce qui est d'un fort bel effet. Les Ballalis du Stanley-Pool (rive droite) attachent une si grande importance au rôle que joue le tabac dans la vie de l'indigène, qu'ils introduisent, à certains jours, dans les tombes aimées une pipe fortement chargée et allumée, pour charmer les loisirs de leurs morts.

Nous avons dit plus haut que les noirs du Haut-Fleuve préfèrent au tabac la fumée de l'*iamba*, qui est le chanvre. Le **chanvre** *cannabis sativa*, est une plante dioïque qui croît aisément sur toute la surface du pays, de Banana jusqu'aux lacs, et procure aux innombrables populations de ces contrées leur plus agréable jouissance. L'indigène fume le chanvre, comme l'Arabe le *kif*, non préparé, mais tel quel.

Le manioc, l'arachide, le maïs, l'igname et la patate douce, tels sont les légumes fondamentaux de la nourriture végétale des indigènes.

Le **manioc**, *maïaka*, tient le premier rang entre tous. L'indigène le mange de deux manières, ou cru, ou en pain de cassave. Au premier cas, le manioc livre à la consommation une chaire blanche légèrement ligneuse, dure à la dent, recouverte d'une pellicule noirâtre, de l'apparence de nos raves. Au second cas, le fruit se présente sous la forme de nos pains ronds de deux livres dans certaines zones, en d'autres sous l'aspect allongé des petits pains français. Toutes les peuplades de l'Afrique occidentale font du manioc leur principale nourriture. Nourriture substantielle, le manioc entretient la vie chez des peuples entiers ; végétal complaisant, il croît avec rapidité, demande peu de culture et fournit d'abondants tubercules. Sa conservation est très longue, ses principes nutritifs sont riches. Aussi le manioc est-il appelé à nourrir l'Europe, et à fournir aux classes pauvres de nos contrées une alimentation saine

et à bon marché. J'appelle ce jour de tous mes vœux ! Nul n'ignore que c'est également du manioc que la célèbre *revalenta arabica* tire son principe essentiel.

L'**arachide**, *arachis hypogea*, est une légumineuse traînante, originaire du Brésil, aux feuilles opposées, d'un vert tendre, veloutées, et dont la fleur a quelque ressemblance avec celle de nos petits pois. Parmi toutes les cultures qu'il m'a été donné de voir dans les trois zones du fleuve, celle de l'arachide tient assurément la plus grande place. Partout, les champs de cette légumineuse s'étendaient dans la plaine bien avant les villages dont ils me révélaient l'approche, et je voyageais parmi eux longtemps après ma reprise de marche. J'estime que le seul village d'Aboua, près de Kwamouth, qui ne compte cependant que cent feux, possède plus de trente hectares d'arachides, tandis qu'il n'a pas dix hectares plantés de manioc. Les indigènes Bangalas la récoltent trois fois par année ; à Bolobo et plus bas sur le fleuve, deux fois. Chaque pied peut fournir, en moyenne, une livre d'amandes, dont le rendement d'huile est de 43 pour cent. Aussi la richesse la plus sérieuse de l'arachide, celle qui la fait rechercher sur toutes nos places et qui sera dans l'avenir un des plus abondants canaux de la fortune coloniale du pays, est son huile. C'est en effet, une plante oléifère, dont le produit blanc, limpide et agréable au goût, se place côte à côte avec l'huile d'olive.

Le **maïs**, *zea maïs*, le « maiza mampoutou » des Fiotes, est aussi très cultivé par toutes les populations du fleuve. L'espèce est bonne, le rendement assez abondant, et la verdure sert aux troupeaux de chèvres indigènes. La fécule de ce fruit donne une farine d'une blancheur parfaite, dont on pourra faire, au Congo comme ailleurs, un pain très nourrissant, un peu lourd, il est vrai, mais plus agréable assurément aux palais européens que les *chicouangues* du pays.

L'**igname** vient ensuite, traînant sa lige ligneuse, volubile, qui émet de l'aisselle d'une des feuilles inférieures une branche souterraine sans feuilles, laquelle se renfle en massue et constitue un réservoir de matière amylacée et résistante, que les indigènes utilisent pour leur nourriture dans les parties médiane et supérieure du fleuve. Sa culture répond à celle de la pomme de terre. Ses rhizomes atteignent le volume de nos plus grosses betteraves, dont la fécule intérieure donne assez bien l'idée. L'aliment que donne l'igname est un aliment sain et nourrissant, qui peut, avec un peu de bonne volonté de la part du consommateur, remplacer le pain

C'est, en tout cas, le légume qui supplée le mieux aux pommes de terre d'antan.

La **patate douce**, *convolvulus batatas*, a ceci de remarquable qu'en moins d'un mois elle couvre toute la surface du champ d'un inextricable réseau de ses ligaments enfeuillés. Le tubercule ressemble à nos pommes de terre ; sa fécule, cuite à l'eau, est très friable, farineuse, un peu sucrée et d'un goût excellent. On ne la mange guère sous une autre forme. Dans l'époque de civilisation avancée que Dieu réserve, dans sa souveraine logique, aux pays plantureux dont nous nous occupons en ce moment, la patate douce jouera assurément avec la canne à sucre, son aînée, le rôle économique de la betterave dans l'industrie sucrière d'alors.

Nous aurions à citer de plus, cent, mille essences forestières, qui feront un jour de l'Afrique qui les produit, le grenier commercial inépuisable de notre Europe, une autre Europe elle-même.

Telle est, dans ses grandes lignes, la végétation du Congo, sans un fait hasardé, sans une expression qui dépasse en rien notre pensée. Cette fécondité et cette générosité maternelles de la nature africaine donnent, ce nous semble, la raison philosophique du caractère d'inertie particulier au développement des races noires. Le progrès de l'homme, son activité, son génie, sont en raison directe de ses besoins ; où ceux-ci font défaut, où leur excitation continue vient à manquer, où la terre complaisante dispose et pétrit elle-même la nourriture quotidienne de l'homme, il n'y a pas de travailleurs, l'ingéniosité s'éteint, l'originalité de la race s'atrophie, et les individus s'endorment dans leur sécurité, au pied de la montagne ensoleillée, mais laborieuse, du Progrès. Dans ces pays de l'avenir, tout s'agite, tout se meut, tout croît, la vie ruisselle, renouvelée sans fin par une fécondité prodigieuse : l'activité humaine seule repose. Et au milieu de cette prodigalité de toutes choses, l'homme des forêts équatoriales s'arrête quelques instants, souffre un peu, et puis meurt, sans avoir seulement soupçonné la Main qui les a semées pour lui.

A. MERLON, ancien missionnaire au Congo.

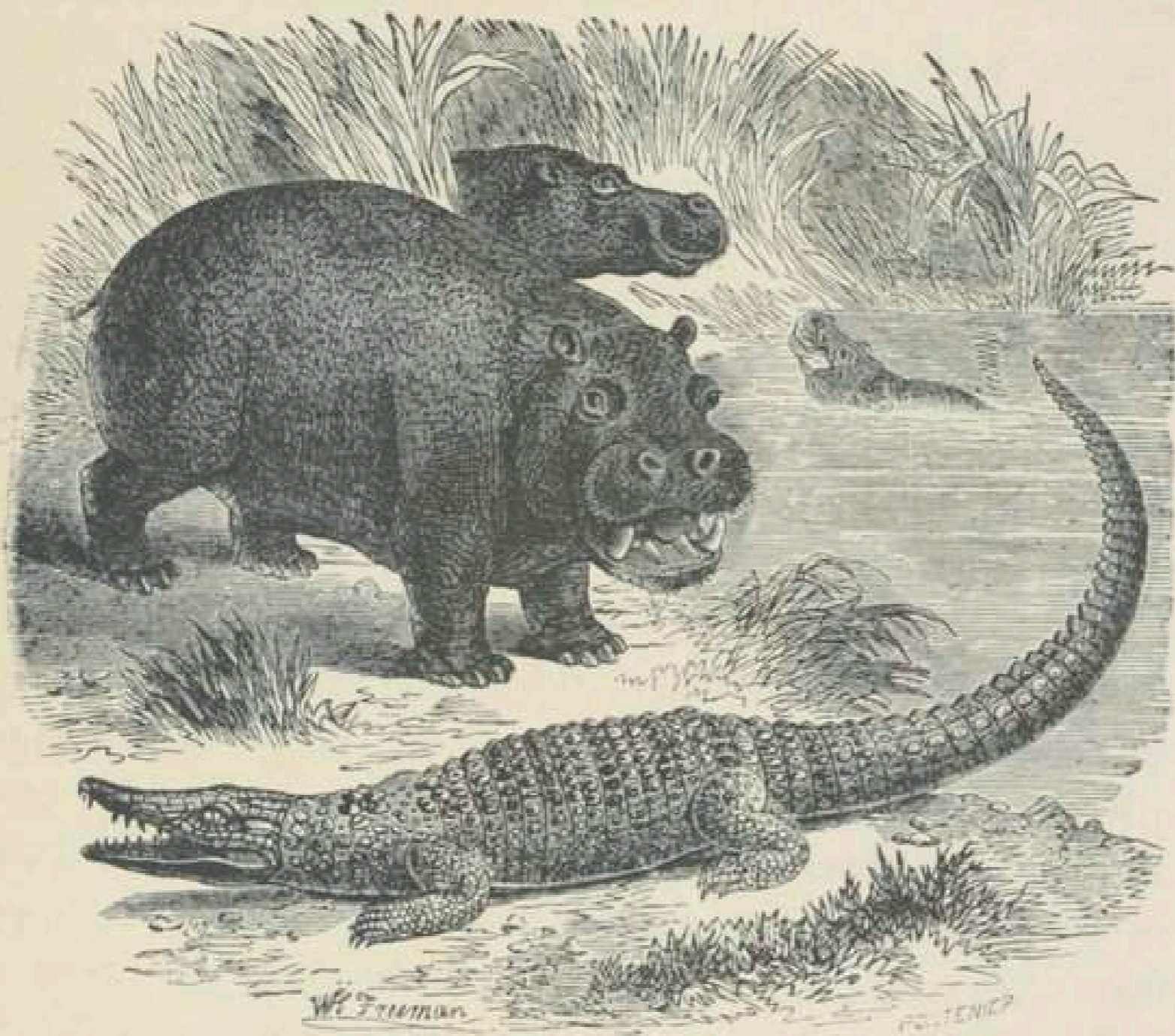
#### § IV. — PRODUCTIONS ANIMALES.

**Faune Congolaise.** — Région tropicale, le Congo est, comme les Indes, le foyer de la vie animale, et les plus grandes espèces s'y rencontrent en troupeaux nombreux.

L'énumération serait longue si on voulait suivre la classification zoologique habituelle. Contentons nous de citer

d'abord plusieurs espèces de quadrumanes, tels que le *gorille*, qui a fait autrefois la réputation du Gabon, le *chimpanzé* ou *soko*, d'autres singes qui sont plus ou moins comestibles pour les nègres. Puis d'énormes *chauves-souris* que les indigènes prennent aux lacets et dont ils sont très friands.

Parmi les carnassiers, le *lion*, ou n'kossi, signalé sur le Kassai, le *léopard*, le *chat* sauvage, le *chien*, d'espèce petite, qu'on élève en basse-cour pour la cuisine. Parmi les pachydermes, l'*éléphant*, le colosse du règne animal, que l'on trouve par bandes de 20 et 100 individus, et qui fournit l'ivoire, un des articles les plus importants du commerce africain ; l'*hippopotame*, qui pullule dans les rivières, le



*L'hippopotame et le crocodile.*

*sanglier* sauvage, le *porc*, élevé en domesticité. Les ruminants sont également très nombreux, notamment le *buffle* ou bœuf sauvage, dont la chasse est dangereuse ; la *chèvre*, parfois le *mouton*, indigènes ; le *bœuf*, la *vache* domestiques, importés récemment dans les stations européennes, et beaucoup d'espèces d'*antilopes*. N'oublions pas le *rat*

qui se vend tout cuit par brochettes de dix sur les marchés.

Parmi les oiseaux, l'*aigle*, le *vautour* sont communs. L'*épervier* est un oiseau fétiche ; il est *n'kissi* pour les indigènes. Le *pigeon*, la *perdrix rouge* et la *pintade*, les oies, les canards sauvages pullulent, et on les chasse activement. La *poule* domestique est la grande provision culinaire chez tous les sauvages.

« Parmi les oiseaux d'agrément, dont les variétés se présentent à l'infini, dit le P. Merlon, on compte la tourterelle, la veuve à quatre brins, l'amarante, le touracco, le foliotocole, le bengali, l'oiseau-mouche, l'oiseau-cardinal et le perroquet gris à queue rouge, avec une espèce toute rose au Kassai. Les noirs font des perroquets gris un commerce considérable à la côte. Ils s'en emparent d'ordinaire dans les forêts, où ils abondent, en les capturant aux nids, peu après leur naissance. Les oiseaux, il est vrai, sont dépourvus de chant au Congo, de même que la terre qui les nourrit est dépourvue de fleurs. Mais la nature les a vêtus de robes si éclatantes, le bengali bleu, le touracco de pourpre, l'oiseau-mouche enduветé, l'amarante, le colibri, l'oiseau-cardinal, le martin-pêcheur blanc ou rose, mêlés aux papillons infatigables, sillonnent en si grand nombre de tous leurs plumages prismatiques les tons multiples de la verdure, dans les forêts ou sur les rives, qu'il semble, à certaines heures, que dans ce pays de la vie, les oiseaux sont des fleurs qui volent. »

Comme reptiles, le *crocodile* partage avec l'hippopotame le domaine des eaux, mais il est beaucoup plus redoutable pour les riverains, qui toutefois trouvent leur chair comestible. Le boa et beaucoup de serpents remplissent les forêts.

Les *poissons* sont partout abondants et les indigènes les pêchent avec une adresse admirable et de vingt manières : à la ligne, au filet, à la nasse, à la flèche ou simplement à la lance en guise de harpon. La gravure de la page 223 montre un pêcheur tenant en main une large lance au moyen de laquelle il a pris un gros poisson d'aspect étrange ;

c'est le poisson chat, le *catfish* des Anglais, dont la tête est pourvue de six longs tentacules formant moustache.

Les insectes sont connus surtout par leurs espèces mal-faisantes, qui souvent sont de véritables plaies d'Égypte, notamment les *fourmis* qu'on trouve partout par myriades dévastant les provisions et les plantations, détruisant même les constructions en bois, construisant d'énormes fourmières en terre glaise, élevées parfois de 5 à 6 mètres, et tellement solides qu'on a pu, à Léopoldville, bâtir un observatoire sur l'une d'elles.

Les *moustiques* sont également innombrables et souverainement incommodes. La *puce pénétrante* est un animalcule dangereux pour les pieds nus des indigènes, qui toutefois savent l'expulser avec adresse.

Les *abeilles* produisent une cire très recherchée et un miel excellent, mais trop délaissé des nègres, qui par contre sont très friands de plusieurs espèces de *chenilles*, aussi bien que de fourmis et de plusieurs autres espèces d'insectes.

Terminons par quelques détails sur l'ivoire qui est le produit animal le plus important pour le commerce :

**L'ivoire et son commerce.**— « L'ivoire occupe sur le marché africain une place tellement grande, dit M. Wauters, qu'on peut dire que, parmi les productions animales du monde entier, il en est peu qui soient l'objet d'un si grand commerce, et la source de plus gros bénéfices. Le prix du bel ivoire suit une progression croissante. Il n'est pas rare qu'une belle défense de choix atteigne, sur le marché de Londres, la somme de 1500 francs. Aussi l'intérêt des chasseurs est-il vivement aiguillonné, et le nombre des éléphants tués chaque année, très considérable. La statistique démontre que, pour fournir la masse d'ivoire que reçoit, à elle seule, l'Angleterre, il faut tuer tous les ans de 40000 à 50000 éléphants. Et quand on pense à l'énorme quantité qui s'en emploie en Chine, en Amérique et dans les Indes, on se dit qu'un pareil massacre doit fatalement amener un jour l'extermination de l'espèce. Mais, lorsqu'on lit les relations des voyageurs qui ont parcouru l'Afrique centrale, depuis le Sénégal et le Soudan, au nord, jusqu'au Limpopo et au fleuve Orange, au sud, c'est là une crainte que l'on ne peut avoir que pour

un avenir très éloigné. Le nombre d'éléphants qu'on y rencontre tient quelquefois du prodige. Livingstone en a vu plus de 800 à la fois.

Toutefois la civilisation refoule peu à peu l'éléphant dans l'intérieur du continent. Il devient extrêmement rare dans le voisinage des établissements de la côte, où l'on rencontre à peine, de loin en loin, un individu isolé. Dans le haut Congo, au contraire, presque tous les agents signalent la présence du grand pachyderme jusqu'à la porte des stations. « Les éléphants sont nombreux dans le bassin du Rouki et de l'Ikélemba », écrit M. le lieutenant Van Gèle, chef de l'Equateur. « Les éléphants abondent dans les environs », dit le lieutenant Coquilhat, chef de la station des Bangala. Dans le voisinage des chutes Livingstone, entre Vivi et Manyanga, le capitaine Zboïnski a rencontré plus de trente individus. Il est donc hors de doute qu'il faut longtemps encore avant de voir s'éteindre l'espèce africaine. L'espèce indienne, à laquelle une chasse acharnée est faite depuis l'antiquité, ne fournit-elle pas tous les ans encore des centaines d'individus aux gouvernements des Indes et de l'Indo-Chine ?

La côte occidentale d'Afrique fournit un ivoire moelleux, très recherché. On l'appelle dans le commerce *ivoire gris d'argent*. Exposé à l'air, il conserve sa blancheur et ne jaunit pas avec le temps, comme celui d'Asie et de la côte orientale. C'est Kinsembo, village de la côte, situé entre Ambriz et Ambrizette, à 200 km. au sud de l'embouchure du Congo, qui est le point le plus important du littoral pour les arrivages d'ivoire. Il y est apporté de l'intérieur du continent par des caravanes ou *chimbouck* de 100 à 150 noirs, chargés de 50 dents d'éléphants, rarement d'une moindre quantité, mais souvent de plus de 200 et même 300 défenses. Kimbala, le grand marché de l'intérieur, est situé à 50 lieues dans les terres, au N.-E. d'Ambrizette. Les deux itinéraires que suivent les caravanes d'ivoire, venant, l'une, des régions centrales de l'est, l'autre, du pays de San-Salvador et du Stanley-Pool, s'y réunissent. La dernière route est la plus importante. On peut estimer, en moyenne, à 100 tonnes et environ 5000 à 6000 défenses de toutes grandeurs, l'exportation d'ivoire de la côte depuis le Congo jusqu'à Ambriz, et cela pendant l'espace d'une année. C'est la partie de toute la côte occidentale d'Afrique qui en produit le plus.

En Europe, c'est Londres qui est le marché principal. Son importation annuelle est d'environ 550 tonnes, qui ont pour lieux de provenance : l'Égypte, 180 tonnes, la côte orientale d'Afrique et

Bombay, 160 tonnes, la côte occidentale, 140 tonnes, le cap de Bonne-Espérance, 50 tonnes, le Mozambique, 20 tonnes.

Le prix des belles défenses africaines varie de 40 à 70 livres sterling, soit 1000 à 1750 francs.

L'industrie primitive des noirs fait de l'ivoire une foule d'objets : trompes de guerres, bracelets, pilons à broyer le manioc et les herbes, maillets à battre l'écorce pour en faire de l'étoffe, coins, ornements, etc. On peut en juger par ce qu'en dit Stanley à propos du *meskiti*, de l'Arouhimi (Voir page 92). Le même voyageur a révélé le 21 Novembre 1884, devant la commission technique de la Conférence de Berlin, qu'en ce moment il y avait au Stanley-Pool un approvisionnement de plus de 3000 défenses d'éléphants à vendre. Pour le moment, le précieux produit n'a, dans l'intérieur, qu'une valeur relative, faute de débouchés. Mais viennent le chemin de fer du bas Congo et le service organisé des steamers sur le haut Congo, et le grand fleuve deviendra la voie commerciale qui amènera aux entrepôts de Léopoldville, de Boma et de Banana, l'ivoire et toutes les autres richesses naturelles du bassin. » (A. J. WAUTERS).

**Chasse à l'éléphant.** — Les indigènes, qui, presque tous aujourd'hui, connaissent la grande valeur de l'ivoire, dit le P. Merlon, chassent l'éléphant avec acharnement. Ils n'ignorent pas que cet animal tourne toujours l'obstacle qui se présente à lui, et, si fragile que puisse être celui-ci, ne le franchit jamais. Aussi pour saisir leur proie, enserrent-ils les clairières, où sa piste les a menés, d'une immense ceinture de filets de lianes, parfois de palissades. Ils réduisent peu à peu cette enceinte, et l'animal cerné de toutes parts est bientôt à portée. Alors seulement ils établissent un cordon de feux qui effraient les captifs, puis ils les assaillent de lances et de flèches vénéneuses jusqu'à ce que la mort s'ensuive. On coupe aussitôt la trompe de la bête, qui reste elle-même sur place, en attendant que la décomposition partielle des chairs permette l'enlèvement des pointes. La queue est aussi coupée et les crins terminaux, partagés entre tous, servent à faire des lacets de cou, très appréciés, auxquels on suspend les objets fétiches protecteurs.

**Influence du commerce de l'ivoire.** — « Dans mes pérégrinations sur le Congo, écrit le capitaine Van Gèle, il m'a été donné de constater que là où il existe de l'ivoire, les indigènes sont braves, bien constitués et moins sauvages. Ils chassent l'éléphant, en mangent la chair et travaillent l'ivoire pour en faire des cors, des pilons, des cuillères, des épingles à cheveux. Ce travail de l'ivoire



les porte à travailler d'autres matières, et c'est ainsi que l'on voit chez eux des tissus, des poteries, etc., etc. Par contre, l'indigène qui ne chasse pas l'éléphant s'isole, à moins qu'il ne soit agriculteur ; il s'habille en s'entourant les reins d'une simple feuille de bananier ; sa maison, mal construite, se compose généralement d'un simple toit, sans murs latéraux et dont l'abord est très difficile. C'est moins qu'un sauvage, c'est une brute. Le peuple qui fait le commerce de l'ivoire, s'enrichit et nous rencontrons immédiatement chez lui un certain degré de civilisation ; au contact des étrangers, il prend des habitudes de confort, de luxe même, que ses bénéfices lui permettent de satisfaire. Encourager le commerce de l'ivoire est donc, à mon avis, contribuer à la civilisation.

Il y a encore un autre motif qui doit porter l'explorateur à acheter de l'ivoire. Quand un étranger se présente chez ces peuples, ils demandent toujours : « Que venez-vous faire chez nous ?... » Il est impossible de leur faire comprendre que l'on cherche des lacs, des rivières, etc. Si, au contraire, on leur répond : « Je viens acheter de l'ivoire », on inspire immédiatement confiance et les bonnes relations s'établissent. »

---

## CHAPITRE XII.

### COMMERCE ET COLONISATION

L'Œuvre du Congo ne pouvait être uniquement politique et humanitaire ; il lui fallait un stimulant utilitaire, mercantile, un but industriel et commercial, capable de soutenir la bonne volonté de ceux qui cherchent, légitimement d'ailleurs, leur intérêt dans les choses publiques.

Sous ce rapport encore, elle arrivait à son temps, juste au moment où la production industrielle belge ne trouve plus sur les marchés européens les débouchés qui lui sont nécessaires.

Nous allons donc dans ce chapitre réunir quelques documents, quelques faits de nature à établir la situation commerciale de l'État du Congo et son avenir économique, au point de vue belge particulièrement.

Les relations commerciales européennes avec le Congo ne sont plus seulement en perspective ; elles ont été réellement ouvertes par les Portugais, les Hollandais, les Anglais, il y a plusieurs siècles déjà, et elles s'y maintiennent encore de nos jours par des établissements appartenant surtout à ces nationalités. Les Belges, bien que nombre d'entre eux y soient venus depuis longtemps, n'occupent toutefois au Congo une place marquante que depuis la fondation de l'État libre, et en qualité d'agents administratifs. Espérons que, par l'entreprise du chemin de fer confiée à leur initiative, ils prendront aussi dans l'exploitation commerciale la grande part qui leur revient naturellement. Espérons aussi que, encouragées par le succès de l'établissement anversoïse de M. de Roubaix, dans l'île Mateba près de Boma, d'autres maisons belges voudront l'imiter en créant au Congo des succursales, des comptoirs, des lieux d'échan-

ges propres à multiplier les rapports de nos nationaux avec les indigènes.

### § I. EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS.

**Produits indigènes d'exportation du Congo.** — Comme nous le savons déjà, les diverses régions du Congo sont excessivement riches en produits de toute nature.

Mais les seuls produits *actuellement exploités* sont : l'huile de palme, les noix de palme, les arachides, le caoutchouc et l'ivoire, que les nombreuses factoreries hollandaises, anglaises, françaises, allemandes et portugaises, établies sur la côte et le long des rivières dans la région alluviale, échangent contre les mille et une productions de l'industrie européenne. Dans ces articles d'échange, les alcools, la poudre, les fusils et les cotonnades légères tiennent la plus large place.

Il existe dans cette région une quantité innombrable de matières naturelles qui ne sont pas encore exploitées par les commerçants ; on cite : 1° les *fibres textiles*, qui croissent partout à l'état sauvage, tels sont l'écorce de baobab, de différentes espèces de palmiers, le bambou, le bananier, l'agave, l'ananas sauvage, l'if, le coton, toutes matières excellentes pour la fabrication du papier, des cordes et des tissus ; — 2° les *matières oléagineuses* provenant des palmiers, des cocotiers, de la graine de sésame, du ricinier, des arbres à beurre, etc. ; — 3° les *matières tinctoriales*, telles que l'indigo, le santal, le camwood, l'orseille, le rocou, les gousses et les écorces d'acacias ; — 4° les *écorces à tannin*, produites par quantités d'arbres ; — 5° les *épices* et les *denrées coloniales*, le café, le cacao, la noix de muscade, les clous de girofle, la canne à sucre, la noix de kola, le tabac ; — 6° les *drogues*, qui existent en grandes quantités et sont employées très efficacement par les noirs qui connaissent les vertus curatives de beaucoup de plantes ; — 7° les *gommes* et les *résines*, qui abondent et pourraient faire l'objet d'un commerce important ; — 8° les *bois de construction* et d'ébénisterie, tels que le sandal et le bois d'ébène ; — 9° les produits du *règne animal*, l'ivoire, les plumes, les peaux, la cire ; — 10° ceux du *règne minéral*, le fer que l'on trouve partout en abondance, le cuivre, le cristal, le gypse, le marbre et le kaolin ou terre à porcelaine.

En résumé, on trouve dans cette région des quantités énormes de produits naturels qui ne demandent pas de main-d'œuvre. La première chose à faire est d'exploiter commercialement le pays, c'est-

à-dire y établir des comptoirs d'échange. Il ne faut pour le moment pas songer à faire de la culture industrielle, autrement que par les indigènes eux-mêmes.

Ajoutons que la superficie de la contrée connue n'est pas la vingtième partie de celle beaucoup plus riche qu'il sera possible d'exploiter quand le chemin de fer sera construit.

**Exportation congolaise en 1887.** — Voici, d'après le *Bulletin officiel*, le tableau sommaire des quantités et des valeurs déclarées des produits congolais exportés pendant l'année 1887 :

PRODUITS.	QUANTITÉS.	VALEUR.
Café . . . . .	1.331.000 kilos	1.810.000 francs
Caoutchouc . . . . .	441.000 »	1.740.000 »
Ivoire (dents d'éléphants)	92.000 »	1.850.000 »
Noix et huile de palme .	6.600.000 »	1.770.000 »
Copal . . . . .	100.000 »	140.000 »
Cire . . . . .	60.000 »	125.000 »
Fibres textiles . . . . .	450.000 »	76.000 »
Peaux brutes . . . . .	26.000 »	30.000 »
Orseille . . . . .	40.000 »	43.000 »
Arachides . . . . .	54.000 »	16.000 »
Huile de poisson, sésame et divers . . . . .	»	120.000 »
Total pour l'exportation . . . . .		7.720.000 fr.

Comparées à 1886, les valeurs des exportations de caoutchouc et de café ont un peu diminué ; mais les autres ont augmenté.

Nous regrettons de ne pouvoir ajouter à ce tableau celui des marchandises belges ou européennes importées au Congo : cotonnades, poudre, armes, ustensiles et matériels, et dont la valeur doit déjà équivaloir celle de l'exportation.

Le commerce général, importation et exportation réunies, s'élève donc à 15 millions de francs.

**Articles européens d'importation au Congo.** (1) — « Quels sont les goûts des populations indigènes qui habitent le bassin du Congo ? se demande M. Wauters. Quels sont leurs

(1) Les détails relatifs à ce paragraphe sont en partie empruntés à M. A. J. WAUTERS. (*Le Congo au point de vue économique*) et à M. le capitaine ALBERT THYS (*Le Congo à l'Exposition d'Anvers*).

besoins ?... Etant reconnu leur vif penchant pour le trafic, quels sont les articles manufacturés d'Europe qui, pour le moment, ont le plus de chance d'être échangés, avec profit, contre les matières premières du sol, contre l'ivoire et la cire ?

» Il est assez facilement explicable que ces marchandises n'ont jusqu'à présent été que des articles grossiers et à bon marché ; les ressources individuelles des noirs sont bornées, leurs besoins ne sont pas épurés, leurs exigences ne sont pas bien grandes. Mais que ces peuples, qui, comme tous les peuples primitifs, sont assez naturellement vaniteux et amoureux de la parade, apprennent que, par le travail, ils produiront assez pour pouvoir se procurer certaines fantaisies luxueuses, et ils travailleront pour acquérir. Déjà cent exemples sont là qui le prouvent. L'Européen aura alors, par son intervention, commencé la réalisation de son double programme économique : activer en Afrique la production des richesses du sol et ouvrir des débouchés à ses propres produits. »

Les articles qui conviennent le mieux pour le commerce avec l'Afrique, dit le capitaine Alb. Thys, sont surtout des tissus, des armes, de la poudre, des spiritueux, de la coutellerie, des fers, de la quincaillerie, des cuivreries, de la faïence, des verroteries, de la gobletterie, etc., etc.

Un mot de chacune de ces choses.

Les **tissus de coton**. — Nous entendons par là surtout : les tissus écrus ou *grey domestics* ; les *sheeting* ; les rayures, riscades ou stripes ; les carreaux ou *checked* ; les guinées communes ou *blue baft* ; les indiennes ordinaires ; les mouchoirs imprimés à fond rouge ; un peu de velours et de soie à trame de coton ; les couvertures unies, à fleurs ou imprimées, et enfin un tissu de laine, appelé *savelist*, espèce de baie rouge ou bleue très commune.

Les tissus sont de largeur variable ; les pièces doivent être de longueur déterminée et être disposées en un certain nombre de plis. Presque tous ces tissus sont apprêtés et ils le sont d'autant plus que leur qualité est plus inférieure. L'apprêt est généralement lisse, les mouchoirs seuls ont quelquefois un apprêt gautré, quelquefois aussi un apprêt de soie.

Cette question de l'apprêt joue un grand rôle dans le choix des tissus pour l'Afrique. Règle générale, la manière d'apprêter les tissus laisse beaucoup à désirer en Belgique et c'est certainement une des principales raisons pour lesquelles l'Angleterre l'emporte presque toujours sur la Belgique pour tous les tissus à bon marché.

C'est ainsi qu'il est fort rare chez nous que l'on apprête les tissus écrus ordinaires ; en Angleterre, au contraire, ils le sont toujours. Aussi s'aperçoit-on immédiatement, tant au toucher qu'à la vue, de la provenance d'un tissu léger. Le tissu anglais, clos par l'apprêt, a du corps, de la main ; le tissu belge au contraire, se présente mal et ressemble à de l'étamine.

Une collection complète des tissus servant au commerce avec l'Afrique avait été exposée par le musée commercial de Bruxelles. La plupart de ces tissus étaient de provenance anglaise, mais il est hors de doute que le jour où nos fabricants le voudront sérieusement, ils pourront fabriquer ces tissus à des conditions tout aussi avantageuses que les Anglais ; quelques uns ont déjà essayé et ont parfaitement réussi ; leurs fabricats, tissus écrus ou imprimés, rayures ou carreaux, indiennes, couvertures de coton, *savelist*, figuraient dans le compartiment Belgique-Congo et pouvaient parfaitement soutenir la comparaison avec les tissus anglais. »

**Les vieux habits**, voilà certes, dit M. Wauters, un article d'importation dont ne se doutent guère les personnes qui ne sont pas initiées aux secrets du commerce africain. Ce que la côte occidentale d'Afrique consomme de vieux habits, de vestons passés, de redingotes usées, de fracs hors d'usage, de tuniques, d'uniformes démodés est inimaginable. Les anciens uniformes rouges ou bleus des soldats anglais ou français trouvent là un placement admirable. Les vieux habits galonnés et chamarrés sont extrêmement demandés. Il n'est pas de frac, quelque usé qu'il puisse être, qui ne trouve amateur au Congo (1).

(1) **Les vieux habits.** — On jugera mieux du succès des « vieux habits » en Afrique, par le passage suivant du dernier ouvrage de Stanley (*Cinq années au Congo*), dans lequel il décrit les costumes des chefs de Vivi, au moment où il revint en cet endroit, en 1879 (second voyage) :

« A quatre heures du soir, dit-il, nous retournâmes à notre camp, sur la plage, pour conférer avec les chefs de Vivi. Entourés d'environ une quarantaine d'hommes armés, ces chefs me furent amenés par le souriant Massala, qui me les présenta tour à tour par ordre d'importance.

» D'abord, le doyen des seigneurs de Vivi, s'appelant Vivi-Mavoungou, de Banza Vivi, fils d'un père qui portait exactement le même nom. C'est un petit homme trapu et affligé d'un pied bot. Il nous regarde de travers, d'un air de truculente bravade, qui voudrait être un air aimable et obséquieux. Il porte une livrée bleue de domestique, un bonnet phrygien en tricot multicolore et un caleçon d'une couleur criarde.

» Vient ensuite Ngoufou-Mpanda, de Banza Sombo, vigoureux vieillard

**Les armes.** — Les fusils et la poudre sont les articles d'échange les plus estimés des nègres. Liège a pour ainsi dire le monopole de la fourniture des fusils. Tous sont à pierre, ce genre seul ayant cours à la côte. Outre que les autres sont trop chers, les indigènes

à cheveux gris, véritable Oncle Tom, vêtu d'une tunique rouge de soldat anglais, un chapeau de feutre brun, un caleçon à carreaux, un collier en poils d'éléphant enfilé de quelques reliques de fétiches, en guise de porte-bonheur. Des anneaux en fil de laiton ornent les chevilles de ce personnage. Il porte la main à son chapeau, se courbe pour me faire une révérence qui ne manque pas de grâce, et, à l'aide d'une jambe, il se gratte l'autre, comme les matelots.

» Puis on me présente Kapita, un chef de physionomie joviale, de taille grêle, enveloppé d'une tunique de soldat bleu foncé, les chevilles et le cou garnis comme les chevilles et le cou du précédent. Après un salut imitant également celui des marins, il se range pour faire place à Vivi-Nkou, dont les traits flétris, les yeux hilares, indiquent que la sobriété n'est pas sa maîtresse vertu. Celui-ci est vêtu d'une redingote noire et d'un chapeau de soie. En fait de caleçon, une ample jupe de laine écarlate.

» Enfin vient Benzani-Congo, un brave jeune homme bien découplé, portant un paletot brun foncé qui a évidemment appartenu jadis au domestique de quelque club de Londres, un caleçon en toile de coton à pois bleu et des anneaux en fil de laiton aux chevilles, aux poignets et au cou.

» Les hommes d'armes n'avaient pas mauvaise tournure. Les profits du commerce leur avaient fourni les moyens de s'affubler d'habillements convenables, en calicot écru. Presque tous étaient coiffés d'une casquette de toile rayée, ayant la forme d'un prétentieux bonnet phrygien ; quelques-uns, mais le petit nombre, portaient de préférence le feutre anglais ou le chapeau de paille. Comme armes, des fusils à pierre portant la marque « Tower ».

» Si peu nombreuse que fût cette assemblée d'aborigènes de Vivi, elle me faisait espérer un brillant avenir pour l'Afrique, en supposant que par un miracle de bonne fortune, je pusse parvenir à décider les millions de nègres de l'intérieur à se dépouiller de leur accoutrement d'herbes sèches, pour adopter les vêtements d'occasion européens, — tels qu'on en porte à White-Chapel, par exemple. Quel débouché il y aurait là pour les vieux habits ! Les anciens uniformes des héros militaires de l'Europe, les livrées des laquais de clubs et de la valetaille attachée aux Pharaons modernes, les vieilles robes d'avocat, les habits usés des Rothschild, les sévères redingotes de mes éditeurs eux-mêmes serviraient à parer des chefs du Congo, qui s'y pavaneraient avec joie, les jours où ils auraient à se mettre en grande tenue, pour faire des visites de cérémonie.

» Depuis, l'expérience a entièrement confirmé mes premières prévisions : j'ai rencontré par milliers de noirs enfants de l'Afrique qui ne croient pas déroger en utilisant les vieux habits des pâles enfants de l'Europe, et qui, au contraire, se donnent beaucoup de mal pour réunir de quoi acheter ces vêtements passés et en devenir les légitimes et fiers propriétaires. »



*Ustensiles, vases et instruments des indigènes.*

1. 2. 3. Vases, en argile de Boma, peints et ornés. — 4. Double cloche en fer. — 5. Bonnet de chef en fil. — 6. Instrument à cordes des Batékés. — 7. Petite hache en fer. — 8. Couteau à lancer qui se porte dans une gaine en bois. — 9. Couteau de guerre, poignée entourée de laiton. — 10. Couteau courbé en serpe. — 11. Massue — 12. Bâton d'appui ou de commandant, à tête sculptée.



n'en sauraient faire usage, attendu qu'ils ne peuvent se procurer facilement des cartouches ; tandis qu'ils peuvent toujours trouver des silex.

**La poudre.** — Elle est expédiée au Congo par petits barils de 3, 4 et 6 livres anglaises. C'est, en général, du déchet de poudre de guerre. Le littoral africain en fait une consommation tellement grande, qu'au premier abord, elle fait tenir ces indigènes, gens en général fort paisibles, pour les hommes les plus belliqueux et les plus batailleurs du monde. Il n'en est rien. La grande consommation de la poudre a, au Congo, une autre cause : toute cérémonie, qu'elle soit joyeuse ou triste, est accompagnée de décharges de mousqueterie ; les funérailles surtout donnent lieu à une consommation de poudre extraordinaire.

« Dans ces parages, dit Stanley, les indigènes honorent de cinq salves la dépouille mortelle de chaque enfant, de dix salves les restes d'une femme, de vingt salves la sépulture d'un homme ; tandis que parfois dix ou douze barils de poudre ne suffisent pas aux honneurs qu'on rend au cadavre d'un chef. Consacrée à des usages aussi inoffensifs, la redoutable substance n'apparaît plus que comme un bienfaisant élément de commerce ».

**Les spiritueux.** — Les spiritueux s'expédient en Afrique sous forme de rhum de traite appelé *tafia* et sous forme de genièvre ou gin de traite. Le rhum s'envoie en fûts de 450 litres appelés *punchions*, au degré 45, moitié blanc, moitié coloré, ou en dame-jeanne d'une contenance de 2 ou 3 gallons impériaux, soit 9 à 13 litres et demi. Le genièvre s'expédie en caisses de 12 bouteilles cachetées, étiquetées, d'une contenance de 6 à 7 litres, au degré 35. Les caisses renferment parfois 24 bouteilles et ont alors naturellement une contenance double.

Bien que l'industrie belge des spiritueux soit très perfectionnée, elle ne peut cependant pas lutter sur les marchés africains avec l'industrie similaire hollandaise ou hambourgeoise. En voici la raison. Lorsqu'un produit manufacturé, fabriqué en Belgique et qui y a payé des droits d'accise, est destiné à l'exportation, le gouvernement belge fait au fabricant la ristourne d'une partie des droits d'accise. Cette ristourne, qui s'appelle *drawback*, est en Belgique trop faible pour que nos fabricants se trouvent sur un pied d'égalité vis-à-vis de leurs concurrents de l'étranger qui ont des droits moins élevés à payer.

**Abus des spiritueux.** — Toutes les relations des voyageurs nous montrent l'indigène de l'Afrique fortement enclin à l'ivrognerie,